

ALGÉRIE – UE

CAP SUR LES INVESTISSEMENTS ÉNERGÉTIQUES

Page 5

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8321 MERCREDI 22 OCTOBRE 2025
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

CHANEGRIHA À L'ADEX 2025

L'œil rivé sur la technologie de pointe

Page 3

LE FRONT SAISIT LE CONSEIL DE SÉCURITÉ

LE PLAN DU POLISARIO

Le Conseil de sécurité de l'ONU s'apprête à examiner la question sahraouie, ainsi que le mandat de la Mission onusienne pour l'organisation d'un référendum dans ce territoire (Minurso) occupé par le Maroc. Il est attendu également la présentation d'un rapport du SG de l'ONU, inspiré du bilan de travail réalisé par son envoyé spécial Staffan de Mistura durant ses périples et ses consultations dans la région. **Page 3**



L'ÉCOLE AU DÉFI DE LA MODERNITÉ

La priorité absolue

Page 2

UNE PREMIÈRE EN EUROPE

L'ancien président Sarkozy incarcéré

Page 7

CANCER INFANTILE

Radiothérapie gratuite

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

LE MINISTRE APPELLE LA PRESSE À LA VIGILANCE

«L'IA, une arme à double tranchant»

LE MINISTRE de la Communication, Zoheir Bouamama, a averti que le retard dans l'adaptation au tournant numérique mondial pourrait avoir de lourdes conséquences pour les médias algériens. Il a affirmé que l'intelligence artificielle (IA) n'est plus une option, mais une réalité qui s'impose désormais avec force dans le paysage médiatique.

Intervenant avant-hier, lors d'une journée de formation organisée par l'Organisation nationale des journalistes algériens (ONJA) sur le thème des technologies de l'information et de l'IA, M. Bouamama a souligné la nécessité pour les institutions médiatiques de se préparer sérieusement à cette mutation inévitable.

Le ministre a estimé que le monde vit aujourd'hui une véritable révolution dans le domaine des médias numériques et de la production de contenu. Il a indiqué que l'Algérie œuvre à accompagner ce changement à travers des étapes réfléchies, inscrites dans une vision stratégique globale, pour réussir la transition vers l'ère du numérique.

Poursuivant son intervention, M. Bouamama a affirmé que l'Etat ambitionne de se positionner parmi les pays moteurs du paysage numérique international, tout en appelant la famille médiatique nationale à s'impliquer activement dans cette dynamique.

Il a, par ailleurs, mis en garde contre l'influence croissante de l'intelligence artificielle dans la formation de l'opinion publique et la construction des messages médiatiques, estimant que cela nécessite une formation approfondie des journalistes pour qu'ils maîtrisent les outils technologiques au lieu d'en subir les effets. « L'intelligence artificielle est une arme à double tranchant », a-t-il prévenu, appelant à la vigilance professionnelle et à la consolidation de l'éthique du métier, notamment pour préserver la crédibilité de l'information.

Lynda L.

L'ÉCOLE AU DÉFI DE LA MODERNITÉ

Priorité absolue

Le président de l'Assemblée populaire nationale, Ibrahim Boughali, a affirmé hier, lors d'une journée parlementaire consacrée à l'éducation, que la réussite de la Nation passe avant tout par la consolidation du système éducatif.



La place centrale de l'école.

Ibrahim Boughali, a mis en avant « la place centrale de l'école dans la construction de la nation et dans le développement du pays ». Dans ce sens, il a rappelé que « l'éducation constitue le socle de toute civilisation et la clé du progrès des sociétés », soulignant, en ce sens, qu'aucune société ne peut aspirer à l'essor sans placer l'école au centre de ses priorités. Dans cette optique, le responsable a tenu à déclarer que « l'Algérie a très tôt pris conscience de cette vérité, en instaurant la gratuité et le caractère obligatoire de l'enseignement, considérés comme des principes fondamentaux de l'État moderne ».

Le président de l'APN a précisé que « l'éducation est à la fois un droit citoyen et un devoir national et religieux », réaffirmant « la volonté de l'État d'en faire un levier essentiel du développement humain, économique, sociétal ». Dans son discours, Ibrahim Boughali a, surtout, salué le modèle des Écoles des Cadets de la Nation, les présentant comme « une expérience exemplaire en matière d'éducation, de discipline et d'égalité des chances ». Ces écoles, a-t-il affirmé, offrent les mêmes programmes que ceux du ministère de l'Éducation nationale.

D'après le même orateur, elles incarnent une pédagogie moderne, alliant discipline, rigueur scientifique et ancrage identitaire, tout en préparant les jeunes à affronter les défis technologiques et sociétaux contemporains. Du reste, M. Boughali a mis l'accent sur le renforcement de la coopération entre les différents acteurs du système éducatif, qu'il s'agisse du ministère de la Défense nationale, du ministère de l'Éducation nationale, de l'Académie des sciences et technologies, ou encore de l'Institut national des études stratégiques globales.

L'objectif, a-t-il expliqué, est de favoriser une complémentarité de vision et de généraliser les expériences réussies au sein de toutes les écoles du pays. Il a également rendu hommage aux efforts du ministère de la Défense nationale pour « sa contribution dans le domaine de la formation et de l'éducation », estimant encore une fois qu'il représente « un modèle d'excellence et d'efficacité ».

En évoquant les douze millions d'élèves que compte le pays, Boughali a rappelé que la question éducative concerne l'ensemble de la société, et que la réussite de la jeunesse conditionne celle de la nation. Et de conclure : « Former les générations de demain dans un esprit juste et équilibré est la pierre angulaire de toutes les stratégies nationales visant un avenir sûr et prospère pour notre pays ».

De son côté, le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Saghir Saadaoui, a précisé que la qualité de l'enseignement constitue un objectif stratégique majeur pour son département. Saadaoui a souligné l'importance de « soutenir les élèves talentueux en leur offrant un cadre pédagogique et formatif optimal, propice à l'épanouissement de leurs compétences et à la révélation de leurs potentiels ». Il a également rappelé « l'engagement du ministère à assurer un suivi rigoureux de ces élèves tout au long de leur parcours universitaire, notamment via les écoles supérieures spécialisées ».

Le ministre a mis en lumière «le modèle des lycées spécialisés, qu'il considère comme une approche pédagogique innovante et performante. Il a cité en exemple la réussite éclatante du lycée des sports, reconnu au niveau national pour ses résultats remarquables ». Ce succès, a-t-il précisé, « justifie une étude approfondie en vue de la généralisation de ce modèle dans l'ensemble du système éducatif ».

Khalil A.

A L'INITIATIVE DE L'ONJA ET HUAWEI

La presse se forme au numérique

L'ORGANISATION nationale des journalistes algériens (ONJA) a organisé hier, en collaboration avec Huawei Algérie, une session de formation dédiée aux technologies de l'information et de la communication (TIC) et à l'intelligence artificielle (IA). Cette initiative vise à renforcer les compétences numériques des professionnels des médias et les préparer aux mutations profondes que connaît leur métier à l'ère de la digitalisation.

Dans son allocution d'ouverture, le président de l'ONJA, Slimane Abdouche, a déclaré que cette rencontre s'inscrit dans une « coopération stratégique et prometteuse » entre le secteur médiatique et l'un des leaders mondiaux des technologies de l'information. Il a salué l'engagement de Huawei aux côtés des journalistes algériens pour les accompagner dans cette transition numérique incontournable.

M. Abdouche a rappelé que le monde vit aujourd'hui une accélération sans précédent du progrès technologique, bouleversant la nature même du journalisme. « Les innovations dans les technologies numériques et l'intelligence artificielle redéfinissent la manière dont l'information est produite, diffusée et consommée », a-t-il expliqué, tout en soulignant que « l'Algérie, sous la conduite du président Abdelmadjid Tebboune, a choisi de bâtir une économie du savoir et une société numérique intégrée ». Le président de l'ONJA a également mis en avant les efforts entrepris par l'État pour promouvoir l'usage de l'intelligence artificielle dans divers secteurs. « Les orientations du chef de l'État sont claires : accélérer la transition numérique, moderniser la gouvernance et faire de l'innovation un moteur de développement. La création de l'École nationale d'intelligence artificielle, de centres de données et d'une autorité d'investissement dédiée à l'innovation en sont des preuves tangibles », a-t-il affirmé.

Selon lui, l'intelligence artificielle constitue « un saut qualitatif vers l'économie du futur », capable de transformer l'industrie, l'agriculture, la santé, l'éducation et les services. « Le secteur des médias doit être parmi les principaux bénéficiaires de cette révolution technologique », a-t-il estimé.

M. Abdouche a en outre averti contre les nouveaux défis liés à la maîtrise des données et à la désinformation. Il a appelé les journalistes algériens à se doter des compétences nécessaires pour « défendre la vérité, contrer les campagnes de désinformation et préserver l'image de l'Algérie ».

Enfin, il a qualifié cette formation de « plateforme d'échange et de transfert de connaissances », tout en réaffirmant la volonté de l'ONJA de bâtir un journalisme algérien moderne, compétent et pleinement connecté à la révolution numérique mondiale. Pour sa part, Alex Liuchengcheng, vice-président de Huawei Algérie, a mis en avant la portée mondiale de l'intelligence artificielle et son impact croissant sur l'ensemble des domaines économiques et sociaux. « Aujourd'hui, le développement des technologies progresse de jour en jour, particulièrement en Chine et aux États-Unis. L'intelligence artificielle est un sujet d'actualité majeur : elle ne se limite plus à une avancée technologique, elle s'intègre désormais dans l'industrie et dans la vie quotidienne des êtres humains », a-t-il déclaré. M. Liuchengcheng a ensuite souligné que l'IA est déjà utilisée dans de nombreux secteurs, notamment « les services publics, l'éducation, la gestion administrative et les projets de développement économique », illustrant ainsi la profondeur de sa transformation.

« Tout cela montre une tendance incontournable : nous devons faire face à cette nouvelle réalité technologique », a-t-il affirmé, en expliquant que la session de formation conjointe avec l'Organisation nationale des journalistes algériens (ONJA) vise à « sensibiliser et accompagner les journalistes dans la compréhension et l'usage de ces outils d'avenir ».

Lynda Louifi

A LA VEILLE D'UN DÉBAT AU CONSEIL DE SÉCURITÉ

Le Polisario soumet son plan à l'ONU

*D*ans quelques jours, le Conseil de sécurité de l'ONU à examiner à la question sahraouie, ainsi que le mandat de la Mission onusienne pour l'organisation d'un référendum dans ce territoire (Minurso) occupé par le Maroc. Il est attendu également la présentation d'un rapport du SG de l'ONU, inspiré du bilan de travail réalisé par son envoyé spécial Staffan de Mistura durant ses périples et ses consultations dans la région.

Avant ce débat, le Front Polisario a fait un geste de bonne volonté, en proposant une réponse aux résolutions du Conseil de sécurité sur le conflit qui dure depuis cinquante ans. Le président de la République sahraouie (RASD), Brahim Ghali, a présenté avant-hier, au SG de l'ONU, Antonio Guterres, sa proposition élargie pour une solution politique mutuellement acceptable prévoyant l'autodétermination du peuple sahraoui et le rétablissement de la paix et de la stabilité régionale.

Cette proposition est une réponse aux résolutions du Conseil de sécurité, notamment la résolution 2756 (2024) qui a, une fois de plus, souligné l'importance pour les deux parties de développer leurs positions afin de progresser vers une solution.

Dans sa lettre, le président de la RASD et secrétaire général du Front Polisario rappelle que « le Front a soumis sa proposition au secrétaire général des Nations unies le 10 avril 2007, proposition dont le Conseil de sécurité a pris note dans sa résolution 1754 (2007) et ses résolutions ultérieures ».

« Cette proposition vise à permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination par le biais d'un référendum supervisé par les Nations unies et l'Union africaine (UA), et à exprimer la volonté de l'Etat sahraoui de négocier avec le Royaume du Maroc en vue de l'établissement de relations stratégiques et mutuellement bénéfiques entre les deux pays », ajoute le communiqué.

Brahim Ghali souligne qu'en présentant sa proposition élargie, « le Front Polisario demeure disposé à partager les « coûts de la paix » avec l'autre partie, si celle-ci en a la volonté politique, en vue de parvenir à une solution juste, pacifique et durable qui garantisse l'autodétermination du peuple sahraoui et rétablisse la paix et la stabilité régionales, et ce conformément aux buts et principes de la Charte des Nations unies et aux objectifs et principes de l'Acte constitutif de l'Union africaine ».

Dans son message, M. Ghali souligne également que « le Front Polisario est fermement convaincu qu'une solution pacifique, juste et durable au conflit du Sahara occidental, conformément aux principes pertinents du droit international, est non seulement urgente, mais également possible, à condition de l'existence d'une réelle volonté politique de s'éloigner du statu quo et des solutions imposées unilatéralement, ainsi que le courage politique et la clairvoyance nécessaires pour œuvrer ensemble à une paix globale et durable, et à la construction d'un avenir commun fondé sur le respect mutuel, le bon voisinage et la coopération ».



Brahim Ghali avec Antonio Gueterres.

Ainsi, le président de la RASD réitère la volonté du Front Polisario d'engager des négociations directes et sérieuses avec le Royaume du Maroc, de bonne foi et sans conditions préalables, sous les auspices des Nations unies, sur la base de l'esprit et du contenu de la proposition élargie, en vue de parvenir à une solution pacifique et durable.

Cette proposition élargie du Polisario intervient au moment où le Maroc persiste dans ses tergiversations et ses atermoiements, maintenant, par la force militaire et la répression, le statu quo dans le territoire sahraoui. Rabat espère tirer des soutiens hypothétiques de certaines parties, en faisant miroiter les ressources naturelles et les richesses halieutiques que recèle le Sahara occidental, faisant fi du droit international et méprisant les arrêts judiciaires décidés par des Cours en Europe et dans le monde.

Hachemi B.

ALGÉRIE – ESPAGNE

Le pacte d'acier

LE MINISTRE espagnol de l'Intérieur, Fernando Grande Marlaska, a souligné à Alger la volonté partagée d'intensifier la coopération entre l'Algérie et l'Espagne. Face aux défis communs que représentent la sécurité, la migration clandestine et le changement climatique, les deux pays s'engagent à travailler main dans la main pour bâtir un partenariat solide au service de la prospérité et de la stabilité dans la région.

Dans une déclaration, avant-hier soir à l'issue d'une audience avec le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, M. Gomez a souligné que cette rencontre illustre « la volonté sérieuse qui anime les deux gouvernements d'avancer ensemble ». Il a évoqué l'importance du passé, du présent et du futur partagés entre l'Algérie et l'Espagne, et sur l'importance d'unir leurs efforts pour construire un avenir prospère basé sur la coexistence pacifique des deux sociétés.

Au cœur des discussions, la lutte contre la migration clandestine, la traite des êtres humains, le trafic de drogue, le terrorisme et l'extrémisme ont occupé une place centrale. Le ministre espagnol a rappelé que ces défis communs exigent une coordination étroite et une action concertée.

Outre la sécurité, la coopération s'étend à des domaines clés tels que la protection civile, la sécurité routière et la gestion du changement climatique. M. Gomez a mis en lumière les effets dévastateurs des catastrophes naturelles récentes, qui ont touché l'Algérie, l'Espagne et d'autres pays, soulignant la nécessité d'une stratégie commune pour anticiper et prévenir ces crises.

Le ministre a également valorisé la collaboration active entre les services publics des deux pays, fruit de plusieurs années d'échanges techniques, de partage d'expertise et de construction de relations de confiance. « Aujourd'hui, nous atteignons des résultats concrets, en particulier dans la sécurité et la coexistence, des piliers essentiels pour nos sociétés », a-t-il affirmé.

M. Gomez a conclu en exprimant sa gratitude envers le président Tebboune pour son accueil chaleureux, avant de confirmer son souhait d'accueillir prochainement le ministre algérien Saïd Sayoud à Madrid. Cette visite bilatérale, a-t-il précisé, vise à « renforcer davantage la coopération au service de la sécurité et du bien-être de nos deux peuples ».

Meriem D.

INDUSTRIE DE DÉFENSE

Chanegriha découvre les savoir-faire coréens

DANS LE CADRE de sa visite officielle en République de Corée, le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'État-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a consacré la troisième journée de son déplacement à la découverte du salon international « Adex 2025 », dédié aux technologies et industries de défense.

Accompagné d'une délégation, le général Chanegriha a parcouru plusieurs pavillons du salon, où sont présentées les dernières innovations technologiques et systèmes de défense par les plus grands acteurs mondiaux du secteur.

La visite a débuté au pavillon du groupe sud-coréen LIG Nex1. Le chef d'État-major a assisté à une présentation détaillée des nouveaux systèmes de défense aérienne et des technologies de pointe développées par l'entreprise. Les responsables de LIG Nex1 ont exprimé leur volonté de renforcer la coopération avec l'Algérie, notamment à travers l'échange d'expertise et de savoir-faire, au service du partenariat entre les deux pays.

Le général s'est ensuite rendu au stand de KIA, spécialiste des véhicules tactiques et spéciaux, où il a été informé des derniers modèles développés par le constructeur et des capacités industrielles avancées de la marque.

Enfin, la délégation algérienne a été reçue par Korea Aerospace Industries (KAI). Les responsables ont présenté leurs projets actuels et futurs dans le domaine de l'aéronautique militaire. Le général Chanegriha a salué le haut niveau technologique de la société coréenne, abordant l'importance de renforcer la coopération bilatérale et d'élargir le partenariat aux domaines de la recherche, du développement et de la formation.

A. D.

ATTAF A REÇU LE SOUS-SECRÉTAIRE D'ETAT BRITANNIQUE

Consolider le partenariat

LE MINISTRE d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a accueilli hier au siège du ministère le sous-secrétaire d'État britannique aux affaires du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, M. Hamish Falconer. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère.

Cette visite intervient après les échanges du diplomate britannique avec Mme Selma Bakhta Mansouri, secrétaire d'État chargée des Affaires africaines auprès du ministre des Affaires étrangères. Au cours de cette rencontre, M. Falconer a remis à M. Attaf une lettre officielle de Mme Yvette Cooper, son homologue britannique, témoignant de la volonté des deux pays de renforcer leur coopération bilatérale.

Les discussions ont porté sur les différentes facettes des relations algéro-britanniques et les voies pour les hisser à un niveau supérieur, notamment via le renforcement du dialogue stratégique et la consolidation du partenariat économique.

Par ailleurs, les deux délégations ont passé en revue plusieurs dossiers inscrits à l'ordre du jour du Conseil de sécurité des Nations Unies, témoignant de la concertation active entre Alger et Londres sur les enjeux internationaux contemporains.

S. N.

COMMERCE ET INDUSTRIE

L'Algérie et la Chine renforcent leur coopération

LA CHAMBRE algérienne de commerce et d'industrie (CACI) et le Conseil chinois pour la promotion du commerce international (Comité International de Production et de Construction du Xinjiang) ont procédé, hier à Alger, à la signature d'un mémorandum d'entente pour le soutien à la coopération économique entre l'Algérie et la République populaire de Chine.

Le mémorandum a été signé par Chakib Ismail Kouidri, directeur général de la CACI, et Zho Yongqiang, directeur général-adjoint du Bureau du commerce de la production et de la construction du Xinjiang, en présence du président de la Chambre, Tayeb Chabab, ainsi que des cadres de la Chambre et des membres du Conseil chinois.

Ce mémorandum vise à établir des mécanismes de coopération continue dans les domaines économique et commercial en organisant des réunions périodiques, des visites de délégations économiques et une participation mutuelle à des expositions et forums, permettant ainsi l'exploration des opportunités d'investissement et de coopération conjointe entre les deux pays.

Le directeur général de la CACI a souligné, à cette occasion, que la signature de cet accord constitue «une étape concrète vers le renforcement des relations économiques algéro-chinoises».

Cette initiative reflète «la volonté de la partie algérienne d'élargir les horizons de la coopération bilatérale pour servir les objectifs de développement et de diversification économique de l'Algérie».

Ainsi ce partenariat, a-t-il poursuivi, contribuera à de nouvelles opportunités et perspectives pour les institutions algériennes sur les marchés internationaux et leur permettra de bénéficier des expériences et de l'expertise chinoises dans les domaines de l'investissement, du commerce et de la production, dans le cadre d'une vision stratégique visant à accroître la compétitivité de l'économie nationale.

De son côté, le représentant du Conseil chinois a exprimé la disposition de son pays à renforcer la coopération avec l'Algérie dans divers domaines économiques et commerciaux, soulignant la volonté de son pays de développer des partenariats constructifs avec les institutions algériennes, d'encourager les investissements mutuels et de contribuer au développement de projets communs.

La coopération bilatérale, a-t-il assuré, se fera d'une manière qui serve les intérêts des deux pays et les renforce, notamment dans les domaines de la production, de l'innovation et du développement de projets d'intérêt commun.

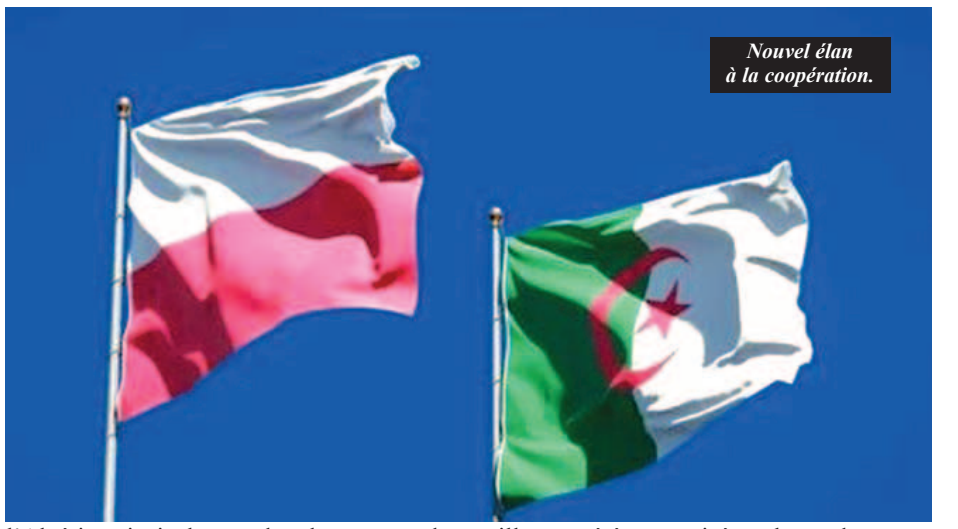
Cet accord, selon la CACI, s'inscrit dans le cadre des efforts qu'elle déploie pour renforcer l'ouverture de l'économie nationale aux partenariats internationaux et consolider son rôle d'acteur pivot dans l'accompagnement des opérateurs économiques et la facilitation des échanges commerciaux et d'investissement avec les partenaires étrangers.

T. Gacem

ALGÉRIE–POLOGNE

VERS UN PARTENARIAT DURABLE

Une nouvelle mission polonaise a fait le déplacement en Algérie, à l'occasion des rencontres économiques algéro-polonaises, organisées, hier à Alger, en vue de discuter et de rechercher de nouvelles opportunités de partenariat dans divers secteurs d'activités, principalement celui de l'agriculture et de l'agroalimentaire, qui se présente comme prometteur.



Nouvel élan à la coopération.

Le partenariat économique algéro-polonais est appelé à se développer compte tenu du potentiel, mais surtout de la volonté commune de donner un nouvel élan à cette coopération. Une volonté exprimée hier à l'occasion de la journée polono-algérienne, organisée à l'hôtel El-Aurassi, avec la participation des entreprises polonaises et algériennes. L'ambassadeur de Pologne en Algérie, Krzysztof Kopytko, a fait part de cette volonté de renforcer le partenariat économique, mettant en avant la place qu'occupe l'Algérie. «L'Algérie est notre partenaire clé en Afrique du Nord. Le pays offre plusieurs opportunités dans divers domaines», a-t-il affirmé dans une déclaration à la presse, signalant la présence, dans le cadre de cette mission économique, d'entreprises qui portent des projets d'investissement, et ce sans donner plus de détails.

«Cette mission compte des entreprises qui représentent le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire, qui est un secteur très important. Un secteur moteur de l'économie, mais aussi garant de la sécurité alimentaire», a-t-il précisé. Exprimant son souhait de renforcer la coopération bilatérale gagnant-gagnant à travers cette mission économique, l'ambassadeur a mis en avant la place qu'occupe son pays. «La Pologne est la 6e économie européenne et la 20e mondiale», a-t-il noté.

La volonté de hisser le niveau de coopération à des niveaux supérieurs a également été exprimée du côté algérien. S'exprimant à l'ouverture des travaux, le directeur général du commerce extérieur et de la promotion des exportations au ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Samir Derradji, a souligné l'ambition de développer la coopération bilatérale, qui va aller au-delà d'une relation commerciale. «Cette rencontre est une occasion pour ouvrir de nouveaux horizons pour le partenariat», a-t-il indiqué lors de cette journée, à laquelle ont pris part des représentants des ministères du Commerce extérieur, du Commerce intérieur et de l'Agriculture, ainsi que la représentante de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, signalant la dynamique d'enregistre la relation économique entre les deux pays.

L'AGRICULTURE, UN TERRAIN D'INVESTISSEMENT PROMETTEUR

M. Derradji a, en outre, évoqué les opportunités d'investissement prometteuses qu'offre l'Algérie, principalement dans les secteurs de l'agriculture, la construction, les énergies renouvelables, les industries de transformation, signalant la disponibilité du ministère à mettre en œuvre toutes les conditions à même de développer le partenariat bilatéral. Le secteur de l'agriculture est en effet identifié comme étant prometteur et susceptible d'attirer l'investissement polonais.

La mission économique polonaise est composée d'entreprises qui activent principalement dans le secteur de l'agriculture et la fabrication du matériel agricole, lesquelles portent des projets d'investissement. «Nous comptons dans notre délégation des sociétés qui veulent investir en Algérie, à l'instar d'une la société spécialisée dans l'emmagasinage et séchage de céréales», a fait savoir Henryk Smolarz, directeur général de l'Agence polonaise du soutien de l'agriculture (KOWR), affirmant que l'Algérie est un pays qui intéresse beaucoup les entreprises polonaises.

«L'investissement polonais en Algérie permettra à l'entreprise d'être plus près des autres pays africains», a-t-il noté, signalant la volonté de certaines sociétés de venir investir en Algérie, ou du moins délocaliser une partie de leur production en Algérie. Soulignant l'importance de la participation des institutions et représentants du gouvernement à cet événement, le DG de KOWR a exprimé la volonté de la Pologne de développer un partenariat durable avec l'Algérie.

DES ÉCHANGES COMMERCIAUX EN DENTS DE SCIE

Des rencontres B2B entre les opérateurs économiques algériens et polonais ont, par ailleurs, été organisées lors de cette journée, qui a été aussi une occasion de présenter le bilan des échanges commerciaux bilatéraux durant les cinq dernières années. Des échanges qui ont atteint le pic en 2023 avec 1,14 milliard de dollars, mais qui restent en deçà du potentiel existant, notamment s'agissant des exportations algériennes.

Ces échanges ont régressé en 2024 à 938,57 millions de dollars, selon le bilan présenté par la représentante du ministère du Commerce extérieur, Samia Ourabia, qui a démontré une stabilité des importations durant la période 2020-2023, suivie d'une régression entre 2023 et 2024.

Les exportations ont connu, quant à elles, une hausse modérée durant la période 2020-2023, suivie d'une régression entre 2023 et 2024.

Pour ce qui des principaux produits échangés en 2024, elle a fait savoir que l'Algérie a principalement exporté vers la Pologne des huiles brutes de pétrole, du phosphate de calcium naturel, des engrais et ciments, en sus de certains produits agricoles (dattes) et agroalimentaires, alors que le pays a importé durant la même période du lait en poudre, des tracteurs routiers pour semi-remorques ainsi que des accessoires de véhicules.

La Pologne est ainsi classée, a-t-elle précisé, 14e fournisseur et 22e client de l'Algérie. Des échanges commerciaux en évolution qui restent, cependant, en deçà des potentialités existantes, selon la représentante du ministère du Commerce extérieur, laquelle a mis en avant le potentiel d'exportation de l'Algérie, notant que les dattes constituent un produit à fort potentiel avec une valeur de 2,1 millions de dollars.

Lilia Aït Akli

CÉRÉALES

L'Algérie commande 50 000 tonnes de blé tendre

L'OFFICE algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) a lancé un appel d'offres international portant sur l'acquisition de 50 000 tonnes de blé tendre meunier d'origine au choix. L'Algérie prévoit de réceptionner cette commande en deux phases, à partir des principales zones d'approvisionnement, notamment l'Europe, la première entre le 1er et le 15 décembre, et la seconde entre le 16 et le 31 du même mois. En cas d'approvisionnement depuis l'Amérique du Sud ou l'Australie, les expéditions devront avoir lieu un mois plus tôt. Client majeur du blé européen, le pays voit toutefois les exportateurs russes et ceux de la région de la mer Noire gagner du terrain sur son marché. Lors du dernier appel d'offres, lancé le 23 septembre dernier, l'OAIC avait acquis environ 500 000 tonnes de blé tendre, une commande qui intervient entre diversification des partenaires de l'Office et intensification de la production locale, dont la majorité devrait provenir de la région de la mer Noire (Russie, Roumanie, Ukraine) qui pourrait fournir ces volumes, selon l'Agence Reuters. Les besoins annuels de l'Algérie en céréales sont estimés à 9 millions de tonnes. Le niveau d'importation a placé le pays au 5e rang mondial des importateurs de blé tendre, derrière l'Égypte, la Chine, l'Indonésie et la Turquie. Sur le plan régional, l'Algérie figure parmi les principaux clients de l'Union européenne, occupant la troisième place. En ce qui concerne le blé dur, l'Algérie ambitionne d'atteindre l'autosuffisance de production. Dans ce cadre, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait affirmé que le pays comptait cesser toute importation de blé dur en 2025. «Cette année, nous avons couvert 80% de nos besoins en blé dur. Il reste 20%, et nous sommes capables d'atteindre l'autosuffisance en 2025. J'ai donné des instructions au gouvernement afin de ne pas importer un seul quintal de blé dur», avait déclaré le chef de l'État.

Rim Boukhari

ALGÉRIE–UE

CAP SUR LES INVESTISSEMENTS ÉNERGÉTIQUES

L'Algérie a invité les entreprises européennes à accroître leurs investissements dans les secteurs des hydrocarbures et des mines, à la faveur du climat des affaires attractif et compétitif qu'elle a instauré en termes de réformes juridiques et réglementaires. C'est ce qu'a affirmé le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, lors d'une rencontre, tenue hier, avec l'ambassadeur de l'Union européenne à Alger, Diego Mellado.



Un climat d'affaires attractif et compétitif.

Le ministre d'Etat a souligné que le gouvernement algérien a œuvré à instaurer un climat d'affaires attractif et compétitif, grâce aux réformes juridiques et réglementaires récentes dans les domaines de l'investissement et des hydrocarbures.

Ces réformes, a-t-il précisé, offrent un cadre plus souple et transparent, destiné à faciliter les partenariats et à accompagner les investisseurs étrangers souhaitant s'implanter durablement en Algérie.

Cette rencontre, à laquelle ont également pris part la secrétaire d'Etat chargée des Mines, Karima Bakir Tafer, et plusieurs cadres du ministère, s'inscrit dans le cadre du dialogue stratégique entre l'Algérie et l'Union européenne en matière d'énergie. Les échanges entre Arkab et Mellado ont porté sur «l'état et les perspectives des relations bilatérales», ainsi que sur «les moyens de les renforcer, notamment dans les domaines des hydrocarbures et des mines», selon la même source.

Les deux parties ont passé en revue les avancées réalisées dans la coopération énergétique, notamment l'approvisionnement de l'Europe en gaz naturel, le développement des gisements pour accroître les capacités de production, ainsi que la promotion des technologies de réduction des émissions et des projets de captage du carbone, a-t-on précisé.

L'entretien a également abordé le développement de l'hydrogène dans le cadre du projet du Corridor Sud H_2, reliant l'Algérie à l'Europe via l'Italie, et dans lequel sont impliquées également l'Allemagne et l'Autriche, en attendant que ces deux pays soient rejoints par d'autres pays qui ont exprimé leur intérêt pour ce projet d'envergure qui prévoit l'exportation de l'hydrogène et souhaitent contribuer à la transition énergétique.

L'ALGÉRIE, UN PARTENAIRE FIABLE

De son côté, l'ambassadeur de l'Union européenne s'est félicité du niveau du dialogue stratégique entre Alger et Bruxelles, saluant le rôle de l'Algérie comme «partenaire fiable et essentiel pour la sécurité énergétique européenne», est-il souligné dans le document du ministère des Hydrocarbures et des Mines.

Diego Mellado a également réaffirmé l'intérêt croissant des entreprises européennes pour le marché algérien et la volonté de l'Union européenne de renforcer la coopération dans les domaines de l'hydrogène vert et bleu, de l'exploitation des minerais stratégiques et de leur transformation au service des industries liées aux énergies renouvelables.

S'agissant du secteur minier, les discussions ont mis l'accent sur les opportunités d'investissement et les partenariats mutuellement avantageux avec les entreprises européennes, insistant sur le transfert de savoir-faire, la formation et l'usage des technologies modernes. Dans ce sens, M. Arkab n'a pas manqué de souligner les nouveautés apportées pour encourager l'investissement dans ce secteur stratégique. Il a affirmé que la nouvelle loi sur les mines accorde d'importantes facilités et encourage l'investissement et la localisation de l'industrie minière en Algérie, notamment dans les domaines des terres rares et des minerais stratégiques.

Rim Boukhari

TSGP

L'état d'avancement en examen

LANCÉE le mois de mars dernier, l'état d'avancement des travaux relatifs à l'étude de faisabilité technique et économique du gazoduc transsaharien (TSGP), a été examiné par le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, et le président de la Chambre des représentants du Nigeria, Tajudeen Abbas.

L'importance du projet de gazoduc transsaharien reliant le Nigeria à l'Algérie via le Niger, a été souligné par le président de la Chambre des représentants du Nigeria, reçu lundi par le ministre des Hydrocarbures. C'est un «projet réalisable», a-t-il affirmé lors de l'audience que lui a accordée le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, au siège du ministère, en présence d'une délégation parlementaire nigériane, de la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Hydrocarbures et des Mines, chargée des Mines, Karima Bakir Tafer, et du vice-président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Ibrahim Fakhour, ainsi que de l'ambassadeur du Nigéria en Algérie et des cadres du ministère.

Les deux partie qui ont évoqué le projet de gazoduc transsaharien, considéré comme «l'un des plus importants projets énergétiques régionaux, visant à relier les réserves gazières nigérianes au réseau algérien afin de répondre à la demande croissante en gaz, tant sur les marchés africains voisins que sur les marchés européens», ont procédé à l'examen de l'état d'avancement des travaux relatifs à l'étude de faisabilité technique et économique, lancée en mars dernier, a-t-on précisé.

M. Abbas a ainsi salué les efforts de l'Algérie dans le soutien aux initiatives de coopération africaine, notamment à travers le projet de gazoduc transsaharien, un projet réalisable, d'autant plus qu'il ne traverse que trois pays.

Le président de la Chambre des représentants du Nigeria a également exprimé «la fierté de son pays quant aux relations historiques de coopération avec l'Algérie», soulignant «la disposition du Nigéria à renforcer la coordination et l'action conjointe afin de concrétiser des projets stratégiques générateurs de bénéfices mutuels, notamment dans des secteurs vitaux», selon la même source.

Cette rencontre a permis «d'approfondir les concertations et d'échanger les vues sur les perspectives de coopération entre l'Algérie et le Nigéria, notamment dans les domaines des hydrocarbures et des mines».

Les deux parties ont également examiné les moyens d'élargir les domaines de coopération afin d'y inclure des secteurs prioritaires d'intérêt commun, ainsi que l'échange d'expertises et de savoir-faire dans les domaines de la régulation, de la formation, et de l'élaboration d'études stratégiques liées au secteur des hydrocarbures.

L'accent a été mis sur l'importance de renforcer la coordination bilatérale dans les enceintes régionales et internationales, tout en saluant le niveau de coopération existant entre les deux pays, notamment dans le cadre de l'Organisation africaine des producteurs de pétrole (APPO), du Forum des pays exportateurs de gaz, ainsi que de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP).

Hamid B.

ARKAB À DOHA POUR LE 27e GECF

Le grand rendez-vous des exportateurs de gaz

LE MINISTRE des hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, s'est rendu hier à Doha (Qatar) à la tête d'une délégation de cadres de son secteur pour prendre part à la 27e réunion ministérielle du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), qui s'ouvre aujourd'hui pour une durée de deux jours. Cette réunion sera présidée par le ministre libyen du Pétrole et du Gaz, Khalifa Rajab Abdul Sadiq, président de la session actuelle du Forum, a indiqué un communiqué du ministère.

Le Forum réunit les ministres du secteur de l'énergie des Etats membres et observateurs du GECF, ainsi que des représentants d'organisations et d'institutions internationales concernées par les questions énergétiques. Elle sera consacrée à «l'examen de l'évolution des marchés mondiaux du gaz, à l'exploration de leurs perspectives à court, moyen et long termes, et à l'étude des moyens d'assurer leur stabilité».

L'amélioration et la sécurité des approvisionnements ainsi que la garantie de l'équilibrer entre l'offre et la demande au service des intérêts des producteurs et des consommateurs est également au programme du GECF, qui abordera les moyens de renforcer la coopération et la coordination entre les Etats membres, ainsi que diverses questions organisationnelles et administratives liées à la gestion des affaires du forum et au développement de ses performances institutionnelles.

Cette réunion est «l'occasion d'échanger des points de vue et d'approfondir la coordination entre les Etats membres sur les défis auxquels est confrontée l'industrie du gaz naturel face aux transformations géopolitiques et énergétiques mondiales, et d'affirmer le rôle central du gaz naturel comme source d'énergie propre et fiable, et comme élément essentiel de la transition énergétique et du développement durable», est-il noté dans le communiqué.

A cette occasion, le ministre Arkab tiendra une série de réunions bilatérales avec ses homologues de divers pays. Il s'agit également pour les pays participants de discuter des perspectives du renforcement de la coopération et du partenariat non seulement dans les domaines des hydrocarbures mais aussi d'échanger sur un autre secteur aussi important, à savoir l'exploitation minière. Les producteurs devront aussi, lors de ce Forum, mettre en lumière les expertises et les technologies modernes dans l'industrie pétrolière et gazière, a encore précisé le même document. Il convient de noter que le Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) a été créé en 2001 comme cadre de consultation et de coordination entre les pays producteurs et exportateurs de gaz avant de se transformer en 2008 en une organisation intergouvernementale dont le siège est à Doha. Le forum compte actuellement 20 pays membres. Ensemble, ces pays représentent environ 69 % des réserves mondiales prouvées de gaz naturel, 40 % de la production commercialisée et 51 % des exportations de gaz naturel liquéfié, faisant du forum une plateforme essentielle pour le dialogue mondial sur l'avenir de l'énergie, la promotion de l'équité dans l'exploitation des ressources naturelles et le soutien au développement durable.

T. G.

ORAN

Un centre pour 700 enfants autistes

LE COUP d'envoi de la construction de l'un des plus grands centres nationaux pour enfants autistes a été donné, hier à Oran, par la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji. Ce projet, qui s'étendra sur plus de 11 000 m², vise à renforcer la prise en charge des personnes atteintes de troubles du spectre autistique.

La première responsable du secteur a précisé que ce projet, réalisé par la société Tosyali Algérie, s'étendra sur plus de 11 000 m2 et pourra accueillir plus de 700 enfants atteints de troubles du spectre autistique. La durée de réalisation a été fixée à quinze mois, a-t-elle révélé. La ministre a rappelé, à cette occasion, la portée historique de la décision du président de la République de distinguer la prise en charge des enfants atteints d'autisme de celle des enfants souffrant de déficience intellectuelle. « Notre département ministériel est actuellement en train d'élaborer les textes réglementaires qui définiront les missions et le fonctionnement de ces centres », a-t-elle expliqué, précisant que cela concerne aussi bien les structures locales et de wilaya que le Centre national de prise en charge de l'autisme.

Mme Mouloudji a également affirmé que ce futur centre sera chargé de mettre en œuvre le plan national pour l'autisme, validé par le président de la République, ainsi que de suivre l'application du programme éducatif et psychologique adapté. Selon elle, le ministère a pratiquement achevé la préparation de ce programme, en coordination avec le ministère de la Santé et celui de l'Enseignement supérieur, avec la contribution d'un groupe d'experts algériens de l'intérieur et de l'extérieur du pays, ainsi que de plusieurs autres départements concernés. La ministre a poursuivi sa visite de travail à Oran, où elle a inspecté plusieurs établissements relevant de son secteur, notamment des structures spécialisées dans les communes d'Oran et d'Arzew.

Elle a indiqué avoir constaté sur place les conditions de prise en charge des enfants et l'état d'avancement des projets d'investissement, ajoutant qu'une enveloppe financière de 12 millions de dinars a été consacrée à l'achèvement de l'aménagement d'un centre spécialisé pour enfants, afin de finaliser une partie des travaux de réhabilitation et d'équipement de cette structure. Mme Mouloudji a, par ailleurs, visité l'école régionale pour enfants malvoyants de Aïn El-Turck, un établissement qu'elle a qualifié de « structure historique » et pour lequel une enveloppe de 83 millions de dinars a été allouée pour sa réhabilitation et la construction d'une nouvelle aile d'hébergement, afin de permettre l'accueil d'un plus grand nombre d'élèves.

Elle a conclu en soulignant que plusieurs structures seront prochainement rattachées à son département ministériel, notamment à Bethioua, Gdyel et Oran, pour être transformées en annexes pédagogiques dédiées à l'accueil et à la formation des enfants à besoins spécifiques.

D'Oran, Brahim Mazi

ALGÉRIE - AIEA

Dynamisation de la médecine nucléaire

La coopération entre l'Algérie et l'AIEA, notamment dans les domaines des usages pacifiques de l'énergie nucléaire appliqués à la médecine, et plus particulièrement dans le diagnostic et le traitement des maladies cancéreuses, a été au centre des discussions entre le ministre de la Santé, le Pr Mohamed Seddik Aït Messaoudène, et le directeur général de l'AIEA, Rafael Grossi, au siège du ministère, et ce en présence de plusieurs cadres de l'administration centrale. C'est ce qu'a indiqué hier un communiqué du ministère.

M. Aït Messaoudène a affirmé que « nous souhaitons former des experts capables non seulement de maîtriser les techniques de la médecine nucléaire et de la radiothérapie, mais également de transmettre leur savoir aux nouvelles générations », soulignant que la formation des médecins et des opérateurs des dispositifs médicaux est considérée comme le point de départ de tout développement dans ce domaine. Cette approche permettrait, ainsi, de consolider les compétences nationales et de préparer le terrain pour le développement futur des infrastructures médicales spécialisées.

Les deux parties ont évoqué la possibilité de former des formateurs algériens en collaboration avec les experts de l'AIEA, afin de renforcer les compétences locales et de favoriser la diffusion de cette expertise à l'échelle continentale. Cette initiative s'accompagne de la création de centres de référence, tels que le Centre de lutte contre le cancer du CHU Bab El-Oued, qui servira de lieu de formation et de transfert de savoir-faire.

Comme l'a précisé le ministre, « la mise en place de ces centres dépend directement de la formation, car ils auront besoin de personnel qualifié pour fonctionner efficacement et devenir des pôles d'excellence reconnus à l'échelle régionale ».

Le Pr Aït Messaoudène a également affirmé que « l'Algérie attache une importance particulière à ce partenariat, et elle est prête à partager ses compétences et ses expériences avec d'autres pays africains », soulignant le rôle central de l'AIEA dans le développement des usages pacifiques de l'énergie nucléaire. De son côté, Rafael Grossi a salué le niveau de coopération existant avec l'Algérie, mettant en avant « la compétence et l'excellence des cadres médicaux et scientifiques algériens », et confirmant l'engagement de l'AIEA à poursuivre son appui aux programmes de formation et au développement technique dans le pays.



Une coopération stratégique.

Sihem Bounabi

LUTTE CONTRE LE CANCER

La société civile au front

LA PRÉSIDENTE de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Ibtissem Hamlaoui, a souligné l'importance d'une approche intégrée entre l'État, les associations et les médias pour renforcer la prévention du cancer. S'exprimant, avant-hier, lors de l'ouverture de l'Assemblée générale du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Mme Hamlaoui a insisté sur le fait que la réussite en matière de prévention repose sur la complémentarité entre la sensibilisation, le soutien psychologique et le dépistage précoce. « La lutte contre le cancer ne peut être efficace que si elle s'appuie sur des initiatives inclusives, innovantes et accessibles à toutes les catégories de la société », a-t-elle déclaré. La présidente de l'ONSC a rappelé que la société civile occupe aujourd'hui une place centrale dans la stratégie nationale de santé publique. En tant qu'organe consultatif auprès du président de la République, l'Observatoire œuvre à renforcer la concertation entre les associations, en particulier celles actives dans les domaines de la santé et du social. En sa qualité également de présidente du Croissant-Rouge algérien (CRA), Mme Hamlaoui a mis en avant la contribution de cette organisation humanitaire dans les campagnes de sensibilisation, de dépistage précoce et de prise en charge psychologique et sociale des patients. « Le Croissant-Rouge algérien demeure un acteur-clé de la solidarité nationale et un pilier du soutien humanitaire sur le terrain », a-t-elle ajouté.

Ibtissem Hamlaoui a plaidé pour l'intensification du travail de proximité, la mise en réseau des associations et le partage des expériences réussies afin de renforcer la lutte contre le cancer, notamment le cancer du sein, toujours au cœur des priorités nationales. Elle a salué l'engagement et la résilience des associations malgré les difficultés rencontrées, soulignant que la volonté, l'esprit d'initiative et la mobilisation des bénévoles demeurent les véritables leviers du changement.

Lynda Louifi

GRIPPE

Deux millions de vaccins disponibles

LE MINISTÈRE de la Santé a donné le coup d'envoi, hier à Alger, de la campagne nationale de vaccination contre la grippe saisonnière. Deux millions de doses sont déjà disponibles, avec une priorité donnée aux personnes vulnérables. L'enjeu est de protéger la population contre les complications sérieuses et de soutenir le système de santé face à la saison hivernale.

Dans son intervention, le directeur général de la prévention au ministère de la Santé, Dr Djamel Fourar a rappelé que « la grippe saisonnière est une infection respiratoire qui peut paraître bénigne dans la majorité des cas, mais qui peut provoquer des complications sévères, voire mortelles, chez certaines catégories de la population ». Il a déclaré que « la vaccination demeure le moyen le plus efficace pour prévenir ces complications ». Il a également souligné l'importance de renouveler cette vaccination chaque année en raison des mutations génétiques régulières que connaît le virus de la grippe, rendant ainsi les vaccins précédents inadaptés.

Autre élément important cette année, le vaccin est produit localement par le groupe pharmaceutique public Saidal. Cette production nationale constitue une avancée majeure dans le renforcement de l'autonomie sanitaire du pays. Le ministère a d'ores et déjà mis à disposition deux millions de doses, réparties entre les établissements publics de santé et les pharmacies à travers le territoire national, afin d'en garantir l'accessibilité.

Par ailleurs, le Dr Fourar a souligné « l'importance du rôle des médias dans la réussite de cette campagne de vaccination ». Il a salué les efforts de sensibilisation et de diffusion de l'information sanitaire et a appelé « les médias nationaux, publics et privés, à poursuivre leur mobilisation pour inciter les citoyens, notamment les plus à risque, à se faire vacciner à temps ».

Le ministère recommande fortement la vaccination pour certaines catégories prioritaires, notamment les personnes âgées de 65 ans et plus, les patients atteints de maladies chroniques (cardiopathies, diabète, insuffisance rénale, maladies respiratoires…), les personnes immunodéprimées, les femmes enceintes et les professionnels de santé.

Aymen D.

FRANCE

L'ancien président Nicolas Sarkozy incarcéré

Nicolas Sarkozy, condamné à cinq ans ferme pour association de malfaiteurs dans l'affaire du financement libyen de sa campagne de 2007, a été incarcéré, hier, à la prison de la Santé à Paris. Premier ex-chef d'État emprisonné en Europe, il clame son innocence en appel.

Hier matin a marqué un précédent historique dans l'histoire judiciaire française : l'ancien président Nicolas Sarkozy franchit les portes de la prison de la Santé, un établissement emblématique du 14ème arrondissement parisien, pour purger une peine prononcée le 25 septembre par le tribunal correctionnel de Paris. Reconnu coupable d'avoir sciemment laissé ses collaborateurs Claude Guéant et Brice Hortefeux négocier un financement occulte avec Mouammar Kadhafi, il écope de cinq ans de détention ferme, assortis d'un mandat de dépôt justifié par la « gravité exceptionnelle » des faits, qui ont ébranlé la confiance publique en ses représentants. Soutiens familiaux et politiques, rassemblement et polémiques Avant le départ de l'ex-président de son domicile de l'ouest parisien, un rassemblement de soutien a été organisé par ses trois fils, Pierre, Jean et Louis. Dès 8h30, à l'angle de la rue Pierre Guérin et de la rue de la Source, dans le quartier privé de Villa Montmorency, quelques centaines de sympathisants se sont massés pour exprimer leur fidélité à l'homme d'État. Louis Sarkozy, 28 ans, avait lancé un appel sur X samedi, avec un montage vidéo affirmant que « la fin de l'histoire n'est pas écrite ». Pierre Sarkozy, quant à lui, a invoqué l›« amour » comme moteur de cette mobilisation. Cécilia Attias, son ex-femme, a aussi réagi sur la plateforme : « Je veux exprimer mon soutien à l'homme d'État qu'il a été et à l'être humain qu'il reste : courageux, droit et passionnément attaché à son pays ». Les soutiens politiques ont vite viré à la polémique. La réception le 17 octobre à l'Élysée par Emmanuel Macron de son prédécesseur, un « geste normal sur le plan humain », selon le président, qui réaffirme respecter l'indépendance judiciaire, a suscité les foudres de l'opposition. Olivier Faure, premier secrétaire du PS, y voit « une anomalie, une pression sur la justice » créant un « sentiment d'inégalité » entre prévenus. L'annonce du ministre de la Justice Gérald Darmanin, ancien protégé de Nicolas Sarkozy, d'une visite en prison pour « s'assurer de sa sécurité » a ulcéré une partie de la magistrature. Le procureur général Rémy Heitz a averti d'un « risque d'obstacle à la sérénité » du procès en appel et d›« atteinte à l'indépendance des magistrats ». Évelyne Sire-Marin, vice-présidente de la Ligue des droits de l'Homme, dénonce un « coup de pression » via cette médiatisation, soulignant le lien hiérarchique entre le garde des Sceaux et les procureurs. Conditions de détention et durée effective de la peine Nicolas Sarkozy, condamné à 5 ans de prison ne devrait pas rester aussi longtemps en prison, les peines n'étant presque jamais exécutées dans leur totalité en France. À la Santé, Sarkozy intégrera probablement le quartier d'isolement, l'un des plus sécurisés de France, pour éviter tout contact avec d'autres détenus, y compris ses coaccusés Alexandre Djouhri et Wahib Nacer, déjà au « quartier VIP » QB4. Seul dans une cellule de 10 m² refaite à neuf, avec douche, bureau, frigo optionnel et TV, il bénéficiera de promenades individuelles (deux par jour), d'une salle de sport privée et de trois parloirs hebdomadaires, sans fouille intégrale.



Ses avocats, menés par Jean-Michel Darrois qui fustige un « jugement qui ne tient pas debout », déposeront immédiatement une demande de mise en liberté, examinée sous les critères de l'article 144 du code pénal : risque de fuite, récidive ou pression sur témoins.

La justice dispose de deux mois, mais une décision rapide est attendue, potentiellement une assignation à résidence avec bracelet électronique, comme dans l'affaire des écoutes où il purgea un an ferme en semi-liberté dès décembre 2024. En attendant, Nicolas Sarkozy ira bien en prison et devrait y écrire un livre, affirmant vouloir ressortir « plus fort » de ce séjour. Les spéculations sur un retour en politique après cette épreuve commencent déjà à voir le jour.

R. I.

ACCORDS POUTINE-TRUMP

Entretien «constructif» entre Lavrov et Rubio

LE MINISTÈRE russe des Affaires étrangères a annoncé un entretien téléphonique «constructif» entre Sergueï Lavrov et Marco Rubio, le 20 octobre. Les discussions ont porté sur les «mesures concrètes» à prendre pour mettre en œuvre les accords issus de la conversation téléphonique entre Vladimir Poutine et Donald Trump le 16 octobre. Le 20 octobre, le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov a eu un entretien téléphonique avec le secrétaire d'État américain Marco Rubio, a annoncé le ministère russe des Affaires étrangères. Selon le communiqué, les parties ont eu une discussion « constructive » sur les « mesures concrètes » possibles pour mettre en œuvre les accords conclus lors de la conversation téléphonique du 16 octobre entre Vladimir Poutine et Donald Trump. L'entretien téléphonique entre les présidents russe et américain a duré plus de deux heures et a porté sur le règlement du conflit en Ukraine. Iouri Ouchakov, conseiller du Kremlin, a évoqué la nature « très ouverte et de confiance » de cette discussion. Après l'appel, Trump a annoncé qu'il avait convenu avec Poutine d'une nouvelle rencontre. Le dernier sommet s'était déroulé en Alaska à la mi-août, et les prochaines négociations devraient désormais avoir lieu à Budapest.

Le Premier ministre hongrois, Viktor Orban, lors d'un échange téléphonique avec Poutine le 17 octobre, s'est déclaré prêt à créer les conditions nécessaires à l'organisation d'un éventuel sommet russo-américain à Budapest. Trump a mentionné que la délégation américaine comprendrait notamment Marco Rubio. Selon des sources de Reuters, la rencontre avec Sergueï Lavrov serait prévue pour le 23 octobre. Moscou n'a pas encore confirmé cette information. Dmitri Peskov, porte-parole du Kremlin, a indiqué le 20 octobre que lors de la rencontre prévue entre Poutine et Trump, les parties discuteraient des progrès vers un règlement pacifique du conflit ukrainien, ainsi que des relations bilatérales entre la Russie et les États-Unis. Il a toutefois confirmé qu'un important « travail préparatoire » devait être effectué avant les négociations.

R. I.

POUR COMPLICITÉ DANS LE GÉNOCIDE AU SOUDAN

La banque française BNP Paribas condamnée aux États-Unis

LA JUSTICE américaine a reconnu BNP Paribas coupable d'avoir facilité le génocide au Soudan en transférant des milliards de dollars au profit du régime d'Omar el-Béchir entre 2002 et 2008. Ainsi, trois victimes soudanaises recevront 20,45 millions de dollars de la part de la banque. Un jury fédéral américain a reconnu la banque française BNP Paribas coupable d'avoir facilité le génocide au Soudan. Le verdict rendu à Manhattan estime que ses activités financières ont renforcé le régime de Khartoum, alors engagé dans une guerre contre une partie de sa population, causant la mort de centaines de milliers de personnes et le déplacement de millions d'autres. Cette décision, issue d'une procédure engagée en 2016 par des réfugiés soudanais installés aux États-Unis, met fin à plusieurs années de litiges autour des transactions effectuées par l'institution en violation des sanctions américaines. Les plaignants ont démontré que, de 2002 à 2008, BNP Paribas avait transféré plusieurs milliards de dollars pour le compte d'entités publiques soudanaises, permettant ainsi au gouvernement de l'époque, dirigé par Omar el-Béchir, de maintenir ses revenus pétroliers et d'importer du matériel essentiel à son armée. Le cœur de l'affaire concerne la région du Darfour, théâtre d'un conflit qui a débuté en 2003. Les forces gouvernementales, épaulées par les milices Janjawids, y ont mené une campagne de violences systématiques contre les populations non arabes. Selon les estimations des Nations unies, plus de 300 000 personnes ont été tuées et environ 2,5 millions ont dû fuir leurs foyers. Le tribunal a ordonné à BNP Paribas de verser 20,45 millions de dollars de dommages et intérêts à trois plaignants originaires du Soudan. Pour les avocats des plaignants, le verdict marque une victoire morale pour les victimes du Darfour. Ils estiment que leurs clients ont tout perdu à cause d'une campagne de destruction alimentée par des fonds en dollars américains, un flux financier que BNP Paribas a contribué à maintenir alors qu'il aurait dû être interrompu. De son côté, BNP Paribas a rejeté le verdict, estimant que les faits avaient été mal interprétés et que le Soudan disposait d'autres sources de financement. La banque, deuxième plus grande institution financière d'Europe, a annoncé son intention de faire appel, évoquant une mauvaise application du droit suisse et l'exclusion de preuves clés. Ce n'est pas la première fois que la banque est sanctionnée pour des violations de sanctions internationales : en 2014, elle avait déjà plaidé coupable aux États-Unis pour des opérations similaires avec le Soudan, l'Iran et Cuba, et versé près de 8,97 milliards de dollars d'amendes. **R. I.**

COUP DE FILET À ORAN

La police démantèle deux bandes armées de sabre

LES FORCES de police de la wilaya d'Oran ont réussi à neutraliser, hier, deux bandes rivales lourdement armées d'armes blanches, qui semaient la terreur au cœur des quartiers résidentiels. L'opération, menée par les éléments de l'unité urbaine extérieure d'Aïn El Beïda, s'est soldée par l'arrestation de onze individus, dont deux femmes impliquées dans la dissimulation d'armes prohibées, ainsi que par la saisie d'un impressionnant arsenal de sabres, bâtons et engins pyrotechniques.

Cette intervention fait suite à des informations signalant un violent affrontement entre deux groupes rivaux, armés de sabres et de bâtons, en plein quartier résidentiel d'Aïn El Beïda.

Face à la panique qui s'est emparée des habitants, les éléments de la sûreté de la daïra d'Es-Senia sont rapidement intervenus pour encercler les lieux et procéder à l'interpellation de cinq suspects sur le champ.

Les investigations, menées sous la supervision du procureur de la République près le tribunal d'Es-Senia, ont permis d'obtenir des mandats de perquisition et d'arrestation. Ces actions ont conduit à l'arrestation de six autres personnes, dont deux femmes soupçonnées d'avoir caché les armes blanches et hébergé les individus recherchés.

Les perquisitions effectuées dans le cadre de cette opération ont permis de saisir treize armes blanches de grande taille, sabres, machettes et bâtons, ainsi que des engins pyrotechniques tels que des fumigènes, des cornes de brume et des pétards. Les policiers ont également découvert un animal féroce détenu illégalement, probablement utilisé pour intimider les habitants.

Brahim Mazi

MÉDÉA

Près de 400 000 détecteurs de CO^2 installés

L'OPÉRATION d'installation de détecteurs de monoxyde de carbone se poursuit à travers les communes de la wilaya, conformément au programme mis en œuvre en application des instructions des hautes instances du pays, a indiqué la direction de distribution de Médéa.

Dans ce cadre, il est fait état de 399 600 appareils installés à ce jour, ce qui correspond à 199 800 clients ayant bénéficié de cet avantage, à raison de deux détecteurs par client recensé par l'entreprise de distribution d'électricité.

L'opération se poursuit jusqu'à couvrir l'ensemble des clients, à l'exception de 416 abonnés qui ont refusé l'installation des appareils de détection de monoxyde de carbone.

Cette action, qui revêt un grand intérêt en matière de prévention des risques liés au gaz, est accompagnée de visites effectuées par les agents habilités relevant des agences commerciales et des services techniques. Ces derniers procèdent à des contrôles des installations intérieures de distribution de gaz chez les clients.

L'installation des détecteurs de monoxyde de carbone, gracieusement fournis aux citoyens, est assurée par des équipes techniques, en collaboration avec des entreprises contractantes, et ce, après vérification des installations et des appareils de combustion de gaz à l'intérieur des logements, afin de s'assurer de leur conformité aux normes de sécurité.

Nabil B.

SESSION APW DE TIZI-OUZOU

Vote du budget primitif

Budget primitif pour l'année 2026, bilan de l'activité de l'université Mouloud Mammeri, situation du secteur de la formation et l'enseignement professionnels, Investissement et développement de la wilaya, situation du réseau routier, activités du cadastre et la conservation foncière des années 2024 et 2025, foncier industriel, tels sont les points proposés à l'examen de la session d'automne de l'APW de Tizi Ouzou dont les travaux ont débuté, hier, et s'achèvent demain.



Pour cette première journée, les travaux ont porté les trois premiers points cités. Concernant le budget primitif (BP), établi et présenté devant l'assemblée conformément à la loi 12-07 du 21 février 2012 relative à la wilaya et qui est d'un montant de plus de 3 milliards de DA, il a été voté par la majorité des élus, avec 30 voix pour contre 17 abstentions. Le montant affecté à la section de fonctionnement est de 1, 9 milliards de DA et celui de l'équipement est de plus d'un milliard de DA. Le taux de prélèvement pour la section d'équipement sur les recettes de ce projet de budget est de l'ordre de 48 %. Il faut signaler que dans le cadre de l'établissement du BP 2026, un bon nombre de propositions faites par l'administration (DAL) ont été révisées à la baisse par la commission économique et financière (CEF) de l'APW. Certains montants, notamment ceux relatifs au fonctionnement, ont été carrément annulés par la CCF. Toutefois, la plupart des montants proposés par la DAL ont été révisés à la baisse par la CCF.

Concernant le bilan de l'activité de l'université Mouloud Mammeri, le rapport lu par le recteur, Pr Ahmed Bouda, a suscité le contentement de l'assistance. Le recteur a défendu l'université qu'il dirige par des données chiffrées. Les élus ont appris à cette occasion que le nombre total d'étudiants inscrits pour cette année universitaire 2025-2026 est de 45 527 dont 9.613 sont de nouveau bacheliers. En les diplômés, ils sont au nombre de 10 808. Les concernés ont obtenu leurs diplômes au cours l'année dernière naturellement. Les diplômés selon statut, il s'agit de 5 785 licenciés dont la plupart d'entre eux ont décidé de poursuivre leurs études en s'inscrivant en Master, 4.543 ont obtenu leur Master et sont considérés comme réellement sortants et 480 ont obtenu leurs diplômes en sciences médicales et considérés aussi comme réellement sortants.

En ce qui de la soutenance de doctorat, l'université Mouloud-Mammeri a enregistré 152 soutenances. Il s'agit dans le détail de 90 soutenances de doctorat 3e cycle, 55 soutenances de doctorat classique et 07 soutenances de doctorat en sciences médicales. Pour les formations doctorales, selon son recteur, l'université en a bénéficié de 31 au terme de l'année 2024-2025 lesquelles ont couvert 69 spécialités et totalisant 218 postes. S'agissant d'universitaires promus au grade professeur, leur nombre est de 67. Pour le grade de maître de conférences, leur nombre est de 141.

Sur le plan de recherche, l'université Mouloud-Mammeri a fait aussi des avancées considérables. « Les progrès que nous avons enregistrés ont fait que l'université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou est classée actuellement deuxième à l'échelle nationale alors que dans le passé, elle était loin dans le classement », a signalé le Pr Ahmed Bouda. Il ajoutera que « nous comptons en faire une locomotive économique et de développement de la wilaya de Tizi Ouzou et même l'ensemble du pays ». Concernant l'annexe de l'école normale supérieure (ENS) de Bouzaréah (Alger) abritée par l'espace du pôle universitaire de Tamda, le Pr Ahmed Bouda a déclaré que « nous comptons l'intégrer à notre patrimoine enseignant ». « Nous avons introduit dans ce sens une demande d'agrément auprès des pouvoirs publics », a-t-il expliqué pour réitérer le besoin de la wilaya de Tizi Ouzou de posséder une école spécialisée dans la formation d'enseignants.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine

BILAN SÉCURITAIRE À TIZI OUZOU

Plus de 160 mis en cause traduits en justice en septembre

LA SÛRETÉ de wilaya de Tizi Ouzou a indiqué, dans un rapport, que ses différents services compétents, dans le cadre de la lutte contre le crime et le délit durant le mois de septembre 2025, ont réussi à présenter 164 individus devant le Parquet.

Dans le détail, le rapport fait état, au chapitre des affaires relatives aux crimes et délits contre les personnes, du traitement de 153 affaires impliquant 168 individus, parmi eux, 13 ont été présentés devant le Parquet, 5 placés en détention préventive, 2 mis sous contrôle judiciaire, 4 cités à comparaître, tandis que les deux autres ont été remis en liberté provisoire. Par ailleurs, 155 dossiers judiciaires ont été instruits et transmis à la justice.

Concernant les crimes et délits contre les biens, les services de police ont traité 66 affaires impliquant 82 personnes, parmi celles-ci, 37 ont été présentées devant le Parquet, 13 placées en détention préventive, 16 citées à comparaître et 8 mises sous contrôle judiciaire. Sur ce registre, 45 dossiers judiciaires ont été instruits et transmis.

Pour ce qui est des crimes et délits contre la chose publique, 137 affaires impliquant 159 individus ont été traitées. Vingt-cinq mis en cause ont été présentés devant le Parquet, 3 placés en détention préventive, 17 cités à comparaître et 5 mis sous contrôle judiciaire. En parallèle, 134 dossiers judiciaires ont été instruits et transmis.

Le rapport souligne également que, dans le cadre de la lutte contre la criminalité urbaine, « 203 opérations coup-de-poing » ont été menées durant le mois, ciblant 592 points différents. Pas moins de 7 268 individus ont été contrôlés, dont 89 présentés devant le Parquet pour divers délits, 18 pour port d'armes prohibées, 24 pour détention de stupéfiants et psychotropes, 10 recherchés par les services de sécurité et 37 pour d'autres délits.

Au volet de la sécurité publique, la police a recensé 47 accidents de la circulation ayant fait 53 blessés et 2 décès. Les agents ont également procédé à 58 mises en fourrière, dressé 5 160 contraventions et effectué 521 contrôles et interventions. En outre, 239 actions de sensibilisation ont été menées ayant touché 6 315 usagers de la route.

Enfin, s'agissant de la police générale, le rapport fait état du contrôle de 1 147 commerces réglementés, de l'enregistrement de 147 infractions, de 10 propositions de fermeture administrative, de 137 mises en demeure, ainsi que de l'exécution de 42 décisions de fermeture administrative émanant des services de la wilaya.

Saïd T.

BENDOUDA RÉUNI SES CADRES

Vers une refondation du système des festivals culturels

Sous la présidence de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, une réunion de travail s'est tenue récemment au siège du ministère afin d'évaluer les performances de la Direction de l'organisation et de la distribution de la production culturelle et artistique.

Cette rencontre a permis au département culturel de dresser un bilan détaillé sur la gestion des festivals, le soutien public aux associations artistiques et les activités des opérateurs de spectacles à travers le territoire national. Mme Bendouda a insisté sur la nécessité de revoir la carte nationale des festivals et d'adapter leur cadre réglementaire aux nouvelles orientations culturelles de l'État, notamment à travers la révision du décret exécutif 03-297. Elle a également appelé à la relance des festivals suspendus et à la réactivation des sections musicales au sein des Maisons de la culture afin de redynamiser la scène artistique locale. La ministre a, à ce propos, souligné l'importance d'une nouvelle politique de répartition du soutien public, fondée sur la transparence et la justice, privilégiant les associations actives dans la préservation du patrimoine immatériel et aussi celle versées dans la promotion de la lecture. Elle a aussi insisté sur le développement du contenu culturel numérique et la création d'une stratégie de communication nationale coordonnée pour valoriser les activités culturelles à travers le pays. Dans une vision de modernisation du système des festivals, Mme Bendouda a mis l'accent sur la rentabilité culturelle, économique et sociale de ces manifestations, qui doivent devenir de véritables plateformes de production et de créativité. Ainsi, il a été décidé que des mécanismes d'évaluation avant et après chaque événement seront instaurés pour garantir la bonne gestion des fonds publics et assurer une gouvernance transparente. Enfin, la première responsable du département a rappelé que la nouvelle approche du ministère vise à faire des festivals des espaces durables d'échange et de production culturelle, porteurs de l'identité nationale et ouverts sur la diversité. Les futures actions s'appuieront sur des partenariats intersectoriels pour entre autre consolider leur impact et assurer leur pérennité sur les plans local et national.



A. B.

UN DEMI-SIÈCLE DE CRÉATION AU SERVICE DE L'ART ALGÉRIEN

Hommage à Mohamed Aksouh au Musée des Beaux-Arts

EN HOMMAGE à Mohamed Aksouh, un des doyens des artistes plasticiens algériens, l'Agence algérienne pour le Rayonnement culturel (AARC), organise jusqu'au 30 une exposition au Musée national des Beaux-Arts à Alger. Une vingtaine d'œuvres de l'artiste sont accrochées au niveau de l'espace pour rappeler le parcours singulier de ce grand plasticien qui a voué plus de 60 ans de sa vie au service du patrimoine culturel algérien.

Ainsi les visiteurs pourront découvrir -ou redécouvrir- des toiles aux formats moyens et petits, conçues entre 2000 et 2021, quelques documents d'archives en vitrine, du Musée et de l'artiste, en lien avec son activité artistique foisonnante depuis 1962.

Les quelques tableaux exposés, parmi l'œuvre colossale de Mohamed Aksouh ne portent pas de titres, un choix délibéré de l'artiste qui vise à faire éclore le sens de chaque pièce, à travers l'interprétation strictement personnelle et libre du récepteur, qui s'approprie l'œuvre ainsi achevée, la faisant alors, sienne.

«Donner un titre à une toile reviendrait à l'enfermer dans la thématique proposée par son intitulé, ce qui, de toute évidence, empêche les diverses possibilités de son enrichissement par l'interprétation de chaque visiteur, selon sa perception, son expérience et son vécu», explique Mohamed Aksouh.

Inspirée par la mer, le désert et la lumière d'Alger, l'œuvre de l'artiste évolue d'une abstraction colorée vers des compositions plus épurées, dominées par le blanc et les nuances d'ocre.

A travers la peinture, la gravure et la sculpture, M. Aksouh, artiste accompli et poète des formes et des couleurs, exprime une quête spirituelle et poétique, liant la matière à la lumière dans des œuvres singulières, empreintes de modernité, qualifiées de «splendeurs cosmiques», peintes dans différentes techniques, à la gouache, à l'aquarelle ou encore à l'huile.

Le commissaire de cette belle exposition, Ahmed Chaouki Adjali, a estimé qu'il était «important de rendre ce grand hommage au Musée national des Beaux Arts, un lieu hautement symbolique à la hauteur de l'événement et du charisme de cet illustre artiste». Pour sa part, la Cheffe de département Arts visuels et Patrimoine, à l'AARC, Mme Meriem Ait El Hara, a fait part de son «bonheur de voir l'AARC et le Musée national des Beaux Arts, accueillir une exposition de l'immense artiste Mohamed Aksouh».

Né en 1934 à Alger, Mohamed Aksouh, artiste-peintre et graveur algérien non figuratif, est considéré comme l'un des pionniers de la peinture moderne en Algérie. Formé dans un premier temps, comme forgeron, il découvre l'art à la Maison des jeunes d'Hussein Dey avant de s'établir en France en 1965, où il poursuit une carrière marquée par l'expérimentation des mélanges et des couleurs, à la recherche de la lumière.

Mohamed Aksouh est une figure majeure de l'art contemporain algérien, un passeur entre deux rives, entre la lumière du Sud et la rigueur de l'abstraction.

Son parcours illustre la fusion entre artisanat et art, matière et esprit, silence et lumière une peinture habitée par la



mémoire d'Alger et la quête universelle de la beauté. Mohamed Aksouh a exposé dans de nombreuses galeries et musées à travers le monde, Son œuvre colossale est saluée pour sa profondeur spirituelle, son ancrage méditerranéen et son abstraction poétique.

A. B. / Agence

CONSTANTINE

La 3ème édition du Salon national de la photographie du 1er au 3 novembre

LA MAISON de la culture Malek Haddad de Constantine abritera, du 1er au 3 novembre prochain, la 3ème édition du Salon national de la photographie, placé sous le thème «Les formes de la Révolution à travers l'objectif», avec la participation de photographes qui représentent plusieurs wilayas du pays, a indiqué, en fin de semaine, le directeur de la culture et des arts de la wilaya, Farid Zaïter.

Le même responsable, a précisé que cette manifestation «vise à valoriser la mémoire nationale à travers la photographie et à mettre en avant sa valeur artistique et documentaire dans la préservation des étapes de la Révolution de libération et du combat national pour la liberté et l'indépendance».

Selon la même source, le salon constituera un espace artistique ouvert aux photographes professionnels et amateurs pour exprimer leur vision de l'histoire nationale à travers leurs objectifs et pour renforcer la conscience patriotique des jeunes générations par l'image en tant que moyen d'expression et de documentation.

La participation à cette édition s'articuler autour de trois axes principaux : «la photo révolutionnaire», «la photo historique» et «le récit photographique court» retraçant un événement historique précis à travers une série de trois à cinq clichés accompagnés d'un texte explicatif.

Zaïter a également précisé que les œuvres «doivent être originales et non traitées par des moyens d'intelligence artificielle, tout en respectant les règles artistiques et éthiques». Le salon sera marqué par des expositions et des conférences sur «le rôle de la photographie dans la documentation de la Révolution algérienne», ainsi que par la remise de distinctions aux photographes les plus méritants.

R. C.

MONDIAUX DE GYMNASTIQUE 2025

L'Algérienne Kaylia Nemour en finale du concours général

L'ALGÉRIENNE Kaylia Nemour s'est brillamment qualifiée, lundi soir, pour la finale du concours général individuel des Mondiaux 2025 de gymnastique artistique, qui se tiennent à Jakarta (Indonésie), en totalisant 53,865 points : 15,533 aux barres asymétriques, 13,233 à la poutre, 12,666 aux exercices au sol et 12,433 au saut.
Ce score a permis à l'Algérienne de prendre la deuxième place des qualifications derrière la Japonaise Aiko Sugihara (54,099 pts) et devant l'Allemande Karina Schnmaier (52,131 pts).
La performance de la championne olympique 2024 aux barres asymétriques constitue une véritable percée : son total de 53,865 points la place immédiatement parmi les favorites pour le sacre final. Elle a affiché une excellente note aux barres asymétriques (15,533) un agrès traditionnellement fort pour elle et globalement un niveau homogène sur les quatre appareils.
Cette qualification marque une étape importante pour la gymnastique algérienne, qui voit ainsi l'une de ses représentantes accéder à une finale majeure de Mondiaux.
La finale du concours général individuel féminin est prévue jeudi 23 octobre à Jakarta.
Les Mondiaux 2025 se déroulent dans un format classique : une phase de qualification ouverte à de nombreux pays, puis des finales par engin et par concours général. Pour la finale «All-Around», les 24 meilleures gymnastes issues des qualifications sont retenues (max. 2 par nation).
Outre Nemour, la sélection algérienne compte six autres représentants : Adem Koughat, Houssam-Eddine Hamdouche, Bilel Bellaoui, Youcef Semani et Ahmed Ryad Aliouet chez les messieurs, ainsi que Sihem Hamidi chez les dames. Au total, 483 gymnastes (279 hommes et 204 femmes), issus de 82 pays, prennent part à ces Mondiaux, qui constituent le premier grand rendez-vous international depuis les Jeux de Paris 2024.

VOILE

Le Championnat d'Algérie d'été et la 4e étape OPTIMIST à Alger Plage du 29 au 31 octobre

LE LITTORAL d'Alger Plage accueillera, du 29 au 31 octobre, le Championnat d'Algérie d'été de voile, ainsi que la 4e étape de la série nationale OPTIMIST, a annoncé la Fédération algérienne de voile ,(FAV).
L'événement, qui s'annonce comme l'un des temps forts de la saison, rassemblera les meilleurs athlètes du pays, représentant leurs clubs respectifs, dans plusieurs séries dont ILCA et BIC TECHNO.
L'Ecole nationale des sports nautiques et subaquatiques d'Alger Plage servira de cadre à ces compétitions, précédées par l'accueil des délégations prévu le 28 octobre, selon le communiqué de la Fédération. «Vent, vitesse et adrénaline seront au rendez-vous», souligne la FAV, qui promet un spectacle de haut niveau et une atmosphère sportive animée sur les eaux d'Alger Plage.
Ces rendez-vous nationaux visent à développer la pratique de la voile et à renforcer la préparation des jeunes talents engagés dans les circuits nationaux, en prévision des prochaines échéances régionales et internationales.

SPORT SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

Sadi insiste sur une gestion optimale des infrastructures

Le ministre des Sports, Walid Sadi, a souligné, mardi à Sidi Bel-Abbes, que la prochaine étape exige une «gestion optimale» des infrastructures sportives et leur ouverture aux établissements scolaires, universitaires et aux Centres de formation professionnelle, en insistant sur la nécessité de faire de ces espaces un «véritable pôle» pour la détection et l'encadrement des jeunes talents.



Lors de sa visite d'inspection dans la wilaya, le ministre a souligné que»le développement de la pratique sportive de base commence à l'école et à l'université, ce qui nécessite une synergie entre les différents secteurs», appelant à «la mise en œuvre immédiate de cette vision sur le terrain».
A cette occasion, M. Sadi a procédé à la pose de la première pierre d'un projet de piscine de proximité dans la commune de Tenira, insistant sur l'accélération du rythme des travaux tout en respectant rigoureusement les normes de qualité.
Il a également inauguré une piscine semi-olympique dans le chef-lieu de la wilaya, soulignant l'importance de son exploitation pour le développement des sports nautiques et l'intensification des compétitions locales et régionales.
Dans ce cadre, le ministre a appelé à la création d'une ligue de wilaya de natation à Sidi Bel-Abbes, afin de soutenir les jeunes sportifs, accompagner les talents locaux et leur permettre d'acquérir de l'expérience et atteindre des résultats au niveau national et international.
M. Sadi a ajouté que «l'Etat poursuit son investissement dans le secteur ,du sport en mettant à disposition des infrastructures de qualité au profit de la jeunesse», précisant que «ces projets s'inscrivent dans le cadre d'une stratégie nationale visant à promouvoir la pratique sportive, détecter les jeunes potentiels et les accompagner vers l'élite nationale».
La visite d'inspection du ministre des Sports se poursuit et inclura d'autres infrastructures telles que le stade «24 février», le Centre de regroupement des équipes nationales et l'Ecole régionale de football à Sidi Bel-Abbes.

CAN-FÉMININE-2026 (2E ET DERNIER TOUR QUALIFICATIF)/ALGÉRIE-CAMEROUN

Morgane, blessée, remplacée par Inès Khiri

L'ATTAQUANTE de l'équipe nationale féminine de football, Morgane Ikene, blessée, a été remplacée par Inès Khiri qui évolue au FC Yverdon Sport(Suisse), en prévision du match aller face au Cameroun prévu jeudi (19h00) au stade Miloud Hadefi dÆOran, dans le cadre du 2e et dernier tour
qualificatif à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2026), a indiqué la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel.
Sous la conduite du sélectionneur national, Farid Benstiti, la sélection algérienne a effectué, lundi dans l'après-midi, sa première séance dÆentraînement, axée sur la récupération, précise la FAF.
Plus tôt dans la journée, le sélectionneur national a animé une conférence de presse au cours de laquelle il a présenté le programme de préparation et insisté sur lÆimportance de la rigueur et de la concentration, afin D'élaborder cette double confrontation face au Cameroun dans les meilleures conditions et d'obtenir le résultat escompté.
Pour rappel, le match retour face au Cameroun se jouera le 28 (15h30) au stade de la Réunification à Douala.
Benstiti a fait appel à 26 joueuses, en vue de cette double confrontation face au Cameroun, dont deux évoluant dans le championnat local, et qui sont actuellement en stage de préparation au Centre technique de Sidi-Moussa.
La phase finale de la prochaine CAN féminine se jouera du 17 mars au 3 avril 2026, alors que le prochain Mondial féminin se déroulera du 24 juin au 25 juillet 2027, au Brésil. Il s'agit de la dixième édition de ce tournoi, pendant lequel 32 nations seront en lice pour remporter le trophée.

LIGUE 2 MATEUR

Yassine Ben Chérif (WAT) suspendu trois matchs

LE JOUEUR du WA Tlemcen Yassine Ben Chérif, a écopé de trois matchs de suspension pour «agression» d'un joueur lors du match qui avait opposé son équipe à la JSM Tiaret pour le compte de la quatrième journée du championnat d Ligue 2 groupe Centre-Ouest, a indiqué la Ligue nationale du football amateur (LNFA).
Yassine Ben Chérif devra en outre s'acquitter d'une amende de 25.000 DA, ajoute la même source.
D'autre part, la Commission de discipline de la LNFA a annoncé mardi avoir infligé un mois de suspension ferme au président de la JS Texraine, Mohamed Allik, pour «mauvais comportement» suite à la défaite de son équipe face au NA Hussein-Dey (2-1) lors de la quatrième journée du championnat national de Ligue 2, Groupe Centre-Ouest, disputée le 3 octobre courant. Lors de sa précédente session, tenue la mi-octobre courant, la CD de la LNFA avait suspendu son verdict jusqu'à l'audition de Mohamed Allik, pour lui donner l'opportunité de justifier son comportement. En parallèle, elle a étudié les compléments d'information fournis par les rapports des arbitres et des officiels dudit match, après quoi, elle a rendu son verdict final.
«La suspension du président de la JS Texraine Mohamed Allik pour un mois de toute activité liée au sport prend effet à partir du 6 octobre courant et elle est rehaussée d'une amende de 100.000 DA», a détaillé l'instance dans un communiqué, diffusé sur site officiel.

NBA - VICTOR WEMBANYAMA DOIT ENCORE EN FAIRE PLUS

«Un alien qui ne fait pas gagner son équipe, ça ne sert à rien»

Victor Wembanyama va entamer sa troisième saison NBA. Et si le géant tricolore a déjà confirmé tout le bien que l'on pensait de lui lors de ses premiers opus, il est encore attendu. Wemby va encore devoir passer quelques caps cette année. Tant sur le plan individuel que collectif, comme nous le confirme Frédéric Weis.

Il a déjà marqué les esprits lors de ses deux premières saisons. Rookie de l'année 2024, meilleur contreur en 2024 puis 2025, sélectionné pour le All-Star Game 2025 : Victor Wembanyama collectionne les coups d'éclat depuis son arrivée en NBA. Et on ne peut qu'applaudir ses prouesses multiples, qui lui ont permis de justifier son surnom «d›Alien». Mais pour sa troisième saison, on en veut plus encore. C'est le lot des joueurs hors normes : ils doivent toujours repousser leurs limites encore plus loin. Et Wemby ne fait pas exception à la règle.

Avec 24,3 points, 11 rebonds, 3,7 passes et 3,8 contres par match, Victor Wembanyama a pourtant délivré une campagne 2024-2025 de haut vol, avant de devoir dire stop en février en raison d'une thrombose à l'épaule droite. Mais il peut encore s'améliorer. «C'est ça qui est incroyable. C'est un joueur déjà monstrueux. Il est déjà dans les 10 meilleurs joueurs NBA, et encore, je suis gentil. Pourtant, il a une marge de progression par rapport à ses choix ou l'évolution de son jeu. Et ça paraît complètement fou», nous confirme Frédéric Weis, l'ancien pivot qui est aujourd'hui consultant NBA chez BeInSport. Mais ce n'est finalement pas si illogique, car il ne faut pas oublier qu'on parle d'un gamin de 21 ans seulement.

Alors quels sont ses axes de progression ? Ils sont, comme les talents de Victor Wembanyama, multiples. Il y a une part individuelle, déjà. Le phénomène tricolore peut ainsi bonifier son jeu. De plusieurs



manières. Dans la sélection de ses tirs, par exemple. Même si ses moyennes sont solides (47,6 % de réussite au tir, 35,2 % à trois points la saison passée), il peut encore être plus efficace dans ce secteur, tout comme dans la distribution du jeu, alors qu'il perd beaucoup de ballons. «Je l'attends sur ses prises de décisions, lance Fred Weis. Il doit faire moins de turnovers, encore mieux choisir ses tirs, et ne pas se contenter de rester derrière la ligne à trois points, même si c'est la tendance en NBA.» Son travail cet été va d'ailleurs dans ce sens. L'ancien de Nanterre ou de Boulogne-Levallois s'est encore renforcé physiquement durant l'intersaison. Et il a bossé dur certains aspects de son jeu pour revenir encore plus fort, grâce aux conseils de Kevin Garnett et Hakeem Olajuwon. De quoi se dire qu'il va pouvoir frapper d'autres manières, plus près du cercle notamment, alors que son jeu dos au panier n'est clairement pas dans son ADN. «Il faut vraiment qu'il alterne, qu'il aille impacter aussi à l'intérieur», remarque Weis.

Et les premières sorties du joueur des Spurs en pré-saison vont dans ce sens, avec quelques actions qui ont marqué les esprits, notamment quand Wemby a fait parler sa puissance pour repousser des adversaires. Étendre sa palette encore et toujours. Devenir plus redoutable. Un peu plus injouable encore. Victor Wembanyama connaît sa mission. Mais elle ne s'arrête pas là. Le basket étant un sport collectif - même si certains ont tendance à l'oublier par moments - l'international tricolore est aussi attendu sur un aspect : son leadership. Quand on est un «franchise player» qui se respecte, il faut parvenir à faire progresser son équipe. Et après avoir fini 14e en 2023-24 puis 13e à l'Ouest en 2024-25, il est temps de faire passer un cap aux Spurs. Surtout que San Antonio semble plus armé.

L'arrivée de De'Aaron Fox la saison passée offre un vrai lieutenant à Wemby. Et avec Stephon Castle - le dernier rookie de l'année - mais aussi le renfort de Dylan Harper - le deuxième choix de la dernière draft - ou encore celui de Luke Kornet, la franchise texane présente plus d'arguments, et Victor Wembanyama doit parvenir à montrer le chemin à suivre à tout ce beau monde. «Individuellement, on attend qu'il fasse une saison monstrueuse. Mais est-ce qu'on se mouille beaucoup en disant cela ? Le plus important pour moi, c'est qu'il fasse progresser son équipe. Il faut qu'elle soit a minima en play-in, car les play-offs, c'est compliqué à l'Ouest. Un alien qui ne fait pas gagner son équipe, ça ne sert à rien», conclut Weis, qui attend cette nouvelle saison avec impatience. Et notamment pour voir quel visage va encore nous offrir Victor Wembanyama.

F1 : GP DES ETATS-UNIS

Max Verstappen remporte la course principale et se rapproche au championnat

EN TÊTE d'un bout à l'autre de la course, Max Verstappen a dominé ce dimanche soir le Grand Prix des Etats-Unis à Austin. La troisième victoire en quatre courses du pilote néerlandais de Red Bull, désormais à 40 points du leader du championnat du monde Oscar Piastri, 5e du GP. Lando Norris, 2e, et Charles Leclerc, 3e, complètent le podium.

Appelez-le Max le Texan. Déjà vainqueur de la course sprint à Austin samedi, Max Verstappen (Red Bull) a cueilli son cinquième succès de la saison lors du Grand Prix des Etats-Unis, dimanche. Sur un Circuit des Amériques qui n'a plus aucun secret pour lui (4e victoire depuis 2021), le Néerlandais a remporté la course en solitaire loin devant Lando Norris (McLaren), qui s'est arraché pour piquer la deuxième place de Charles Leclerc (Ferrari). Oscar Piastri (McLaren), fantomatique leader du Championnat, a lui conclu son week-end sur une anecdotique cinquième place derrière Lewis Hamilton (Ferrari).

Pole, victoire, pole, victoire. Ecrire que le séjour de Max Verstapen a frôlé la perfection est un euphémisme. Et pourtant, le Batave a poursuivi sa folle remontée au classement en donnant une leçon au reste de la grille, les pilotes McLaren en tête. Parti de la première position avec des pneus medium, «MV1» a profité du dépassement de Leclerc sur Norris au premier



virage pour construire un matelas confortable avant son passage au stand au 33e tour.

PAS (TROP) DE GRABUGE AU DÉPART CETTE FOIS

Tandis que le Néerlandais s'envolait tranquillement vers sa troisième victoire en quatre courses, le Britannique et le Monégasque se sont livrés une nouvelle passe d'armes en fin de course. Dépassé à la régulière au tour 21 malgré une défense héroïque en pneus tendres, Leclerc a repris l'avantage avec le jeu des arrêts. Optant pour les pneus medium lors de son second relais, il a dû composer avec le retour de Norris et ses tendres plus frais de 11 boucles.

S'il a longtemps résisté, écartant une menace au début du 41e tour, le Monégasque a fini par s'incliner quelques hectomètres plus loin. Troisième à l'arrivée, il n'était plus monté sur un podium depuis le Grand Prix de Belgique en juillet.

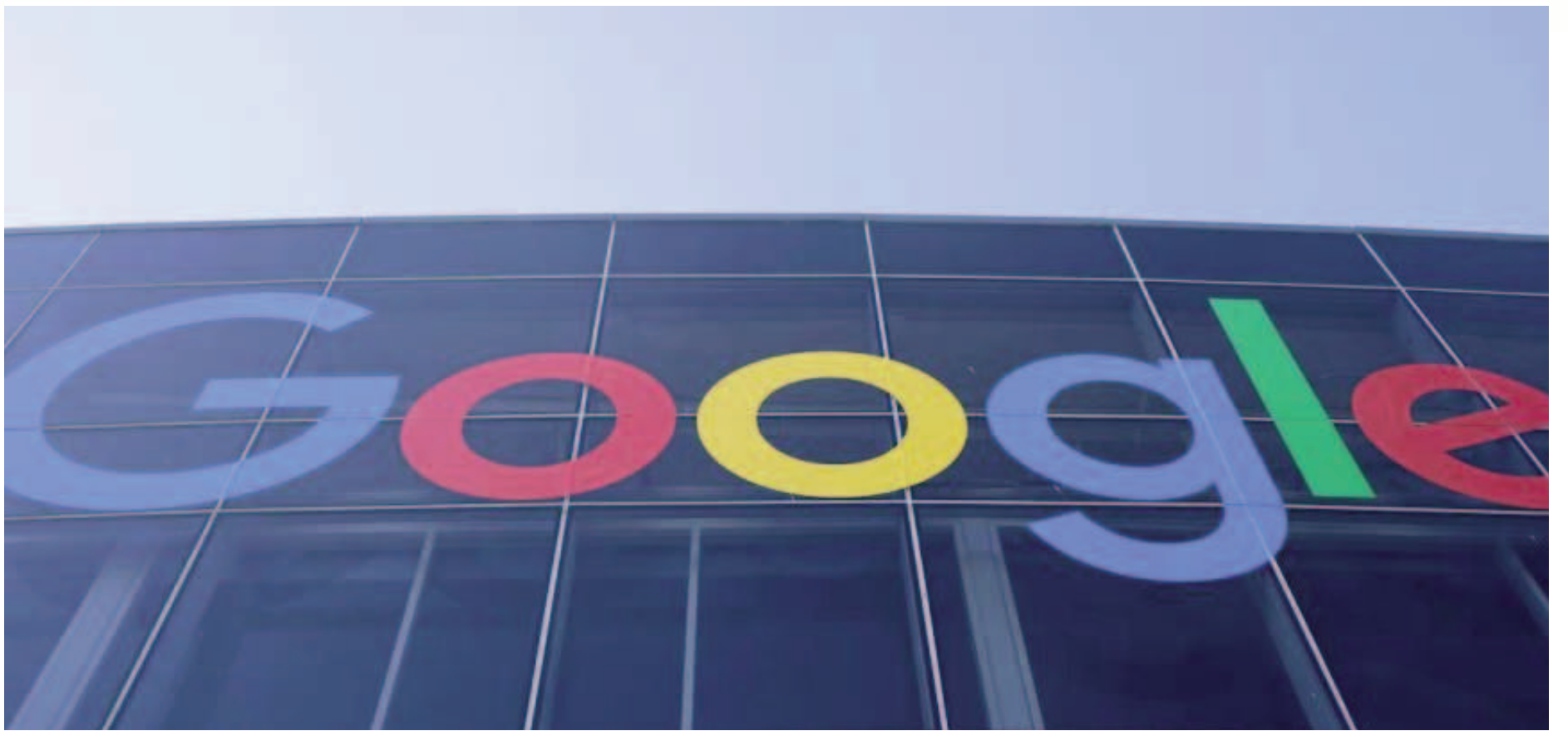
Oscar Piastri, lui, a connu un week-end en clair obscur. Certainement marqué par son abandon précoce au Sprint et acculé par la pression de Verstappen, l'Australien n'a gagné qu'une place en 56 tours, mais il a sauvé les meubles en terminant cinquième derrière Lewis Hamilton. Il n'empêche que le leader sent de plus en plus le souffle de son coéquipier et du Batave sur sa nuque, qui sont respectivement revenus à 14 et 40 longueurs de lui au Championnat.

Dans une course relativement calme - hormis un accrochage entre Carlos Sainz (Williams) et Kimi Antonelli (Mercedes) - , George Russell (Mercedes) s'est classé sixième, et Yuki Tsunoda a fait un bond du 13e au septième rang. Son deuxième meilleur résultat au volant d'une Red Bull. Nico Hülkenberg (Kick Sauber), Oliver Bearman (Haas) et Fernando Alonso (Aston Martin) ont complété le top 10.

Largués en qualification, les Français n'ont pas été plus à la fête en course. Le meilleur d'entre eux a terminé P15, et il s'agissait d'Esteban Ocon (Haas). Le Normand a guidé ses compatriotes Isack Hadjar (Racing Bulls, P16) - dont le pari des pneus durs au départ n'a pas fonctionné - et Pierre Gasly (Alpine), bon dernier. Les Tricolores auront l'occasion de se rattraper le week-end prochain au Mexique.

Q4-2024 : Google explose les compteurs, mais Wall Street fait la moue

Publicité en plein essor, cloud en forte croissance et 100 milliards de dollars de bénéfices : Google affiche des chiffres 2024 records mais déçoit pourtant Wall Street. Pas de quoi influencer le géant américain qui annonce en 2025 un plan d'investissement colossal dans l'IA pour transformer la recherche Web et renforcer l'infrastructure cloud du groupe.



Il n'y a rien qui soit à l'échelle humaine dans les résultats financiers de Google au dernier trimestre calendaire et fiscal 2024 comme dans la réaction de Wall Street à leur annonce. Un CA trimestriel de 96,47 milliards de dollars, un bénéfice net trimestriel de 26,54 milliards de dollars (en croissance de 28% par rapport à Q4-2023) et surtout, un bénéfice annuel qui, pour la première fois, franchit la barre symbolique de 100 milliards de dollars (pour un CA annuel qui dépasse les 350 milliards de dollars) !

Des chiffres affolants, qui dépassent la compréhension du cerveau humain. Et pourtant…

Pourtant, l'action d'Alphabet (la maison mère de Google) a perdu 9% à Wall Street dans la foulée de l'annonce des résultats. Pendant que les chiffres laissent bouche bée le commun des mortels, Wall Street panique. C'est vrai que, sur une base non-GAAP, les ventes – hors parts reversées aux partenaires – se sont établies à 81,6 milliards de dollars, soit un manquement d'un milliard face aux 82,8 milliards attendus par les analystes. Délirant !

Mais ce qui inquiète surtout les marchés financiers, ce sont les « seulement » 30% de croissance des revenus de Google Cloud ! Pour rappel, Azure affichait la semaine dernière 31% de croissance, et Wall Street déjà avait été déçu ! A croire que Wall Street considère encore le marché Cloud comme naissant, ce qu'il n'est plus. Car, il n'y a rien de décevant dans les résultats de Google Cloud (qui combine GCP et Google Workplace). L'activité affiche un chiffre d'affaires trimestriel de près de 12 milliards de dollars (son record historique) et un bénéfice net trimestriel de plus de 2 milliards de dollars !

On rappellera que le cloud Google n'a connu ses premiers bénéfices qu'en 2023 (l'activité était auparavant très déficitaire). Et l'IA semble y être pour beaucoup dans cette performance en réalité bien meilleure que Wall Street ne le laisse transparaître.

UN "ALL IN" SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Sundar Pichai, le CEO d'Alphabet et Google, n'a pas mâché ses mots lors de l'appel aux investisseurs : pour accélérer ses avancées en IA, Alphabet prévoit de porter ses dépenses d'investissement à 75 milliards de dollars en 2025, bien au-dessus des 57 à 59 milliards attendus par Wall Street.

Ce budget record est destiné à renforcer l'infrastructure des data centers IA et à soutenir le développement de technologies comme Gemini, DeepMind ou encore Project Astra et, au-delà, à transformer Google Search en un véritable assistant intelligent.

« Alors que l'IA repousse les limites des requêtes possibles, 2025 sera une année décisive pour l'innovation dans la recherche, » annonçait dès l'ouverture Sundar Pichai. Et durant tout le call aux investisseurs, Sundar Pichai a distillé des informations sur l'évolution des plans de Google. En intégrant les fonctionnalités IA de DeepMind dans la recherche, Google Search va apparemment progressivement se transformer en assistant IA qui navigue, analyse et synthétise le web. Il a notamment évoqué « Project Astra

« , le système multimodal de DeepMind capable d'analyser des flux vidéo en direct et d'interagir en temps réel ainsi que Gemini Deep Research (réponse de Google à l'annonce d'OpenAI Deep Research), un agent IA générant des rapports détaillés en automatisant le processus de recherche d'information et d'études des documents. « Nous élargissons considérablement les cas d'usage de la recherche – des requêtes qui ne sont pas toujours instantanées, mais qui méritent du temps, » a précisé Sundar Pichai. « Ce sont nos axes d'exploration, et vous verrez de nouvelles expériences déployées pour les utilisateurs courant 2025. »

Au passage on notera que l'investissement de Google Cloud pour ses datacenters IA est finalement très aligné sur les 80 milliards annoncés de son côté par Microsoft pour étendre ses propres datacenters IA en 2025.

LA PUB… CE CŒUR VIBRANT DE GOOGLE

Outre l'IA, la publicité reste le principal et véritable moteur de tout le groupe Google. À elle seule, elle a rapporté 72,46 milliards de dollars au Q4-2024.

Ainsi, ce trimestre, la publicité sur Google Search a généré environ 54 milliards de dollars. YouTube a enregistré des revenus publicitaires de 10,5 milliards de dollars, dépassant les estimations grâce à une incursion réussie dans le domaine des podcasts.L'univers Android et les autres services associés ont rapporté 11,63 milliards de dollars.

En revanche, le segment « Other Bets » d'Alphabet, regroupant des projets futuristes tels que Waymo et Verily, reste toujours un gouffre assumé. Ces activités plutôt expérimentales n'ont rapporté que 400 millions de dollars (moins encore qu'en 2023) et affichent une perte de plus d'un milliard de dollars.

Reste un défi 2025 de taille : le sujet réglementaire. Entre le DoJ qui accuse le géant de pratiques monopolistiques sur le marché de la recherche et des procédures anti-trust concernant sa technologie publicitaire, notamment en Europe, Google risque de vivre une année juridique 2025 agitée.

Néanmoins le groupe paraît plus solide que jamais. Ses résultats pharaoniques voguent à contre-courant des tensions économiques et géopolitiques.

Et même, la hype médiatique engendrée par DeepSeek ne semble pas ébranler les convictions et la trajectoire du géant américain. Pour Sundar Pichai, il ne fait aucun doute que l'IA va devenir de plus en plus abordable et ainsi doper massivement la demande de ses services Cloud. « Si l'opportunité de l'IA nous enthousiasme tant, c'est que nous savons pouvoir générer des cas d'usage extraordinaires car les coûts d'utilisation vont continuer de baisser, rendant plus de scénarios viables. C'est l'opportunité du siècle, d'où nos investissements pour être au rendez-vous » conclut le CEO d'Alphabet.

Quelle place pour l'Intelligence artificielle dans la Supply Chain ?

GÉRER toujours plus efficacement ses opérations et accroitre son agilité sont des données stratégiques pour les professionnels de la Supply Chain. Ces derniers se tournent alors massivement vers le digital pour améliorer en continu leurs processus de gestion. Dans ce contexte, l'intelligence artificielle se positionne aujourd'hui comme un nouvel atout au service de la productivité des équipes.

Mais à quels usages et besoins peut répondre l'Intelligence artificielle ?

Concrètement, l'usage de l'Intelligence artificielle permettra par exemple de répondre à différents sujets variés comme la création d'Assistants qui aideront les utilisateurs à réaliser des analyses avancées qu'ils ne pourraient pas faire par eux-mêmes. L'IA est également un excellent moyen de gérer des actions répétitives et chronophages ou encore de simplifier le



support offert aux utilisateurs.

L'IA peut aussi permettre d'accompagner les utilisateurs dans des décisions complexes qu'ils n'auraient pas pu faire seuls comme dans la sélection de prévisions pertinentes.

Nous pourrions aussi évoquer le calcul des stocks de sécurité en temps réel en fonction de la fiabilité de la demande ou de fiabilité de sourcing différenciés par type de produits. Enfin, cela permettrait aussi d'automatiser des tâches réalisées par les utilisateurs au travers d'analyses comportementales des actions répétitives effectuées.



Comment l'IA simplifie chaque étape de la création de sites Web ?

Vous souhaitez créer un site Web mais vous ne savez pas par où commencer ? La bonne nouvelle, c'est que l'intelligence artificielle (IA) est désormais là pour vous aider dans ce processus. Si l'IA simplifie la création de sites Web, opter pour un bon hébergeur web peut également faire une grande différence.

Vous souhaitez créer un site Web mais vous ne savez pas par où commencer ? La bonne nouvelle, c'est que l'intelligence artificielle (IA) est désormais là pour vous aider dans ce processus. Si l'IA simplifie la création de sites Web, opter pour un bon hébergeur web peut également faire une grande différence.

Si la création d'un site Web peut sembler difficile, l'IA a simplifié le processus grâce à des outils intuitifs et des fonctionnalités avancées. Aujourd'hui, tout le monde peut créer un site Web professionnel et performant sans grandes compétences techniques. Cependant, un hébergeur fiable et sécurisé est essentiel pour garantir le succès de votre site Web. Hostinger, acteur majeur du marché et numéro 1 de notre comparatif, propose des solutions d'hébergement optimisées pour les sites Web créés avec l'IA. Dans cet article, nous allons voir comment l'IA révolutionne la création de sites Web et pourquoi il est judicieux de faire appel à un hébergeur comme Hostinger pour mener à bien votre projet.

L'IA, au cœur de la création web

L'intelligence artificielle se définit par la capacité d'une machine à imiter l'intelligence humaine comme l'apprentissage pour effectuer des tâches, résoudre des problèmes et prendre des décisions. Son utilisation dans la création de sites Web a évolué au fil des années, passant de tâches basiques à l'automatisation et l'optimisation du processus de conception. Les outils de création web intégrant l'IA génèrent des designs personnalisés, produisent du contenu optimisé pour le référencement, suggèrent des corrections et des noms de domaine pertinents, et analysent les données d'audience.

Cette intégration simplifie grandement la création de sites Web, même pour les utilisateurs novices. Le développement de ces fonctionnalités IA représente une révolution dans le monde du développement web, ouvrant de nouvelles opportunités que ce soit pour les particuliers et les entreprises. Une tendance qui devrait s'accélérer tant les progrès de la recherche avancent rapidement.

Pourquoi choisir l'IA pour créer son site web ?

Une conception simplifiée

L'un des principaux avantages de l'utilisation de l'IA pour créer un site Web est la simplification du processus de conception. Les générateurs de sites intelligents exploitent la puissance de l'IA pour produire des designs professionnels et personnalisés en quelques clics seulement. Avec leurs algorithmes avancés, ces outils analysent les préférences et objectifs de l'utilisateur pour générer automatiquement une structure de site, une charte graphique et des contenus adaptés. En bref, fini le casse-tête de la page blanche, l'IA s'occupe de (pratiquement) tout !

Les éditeurs visuels pilotés par l'IA offrent une expérience intuitive et permettent de personnaliser chaque élément du site avec un simple glisser-déposer, sans aucune compétence en codage. Modifier les couleurs, les polices, la disposition des blocs ou ajouter des composants interactifs devient un jeu d'enfant. Pour les e-commerçants, ces plateformes intègrent des fonctionnalités essentielles comme la gestion de catalogue, le paiement sécurisé ou encore le suivi des commandes. Tous les ingrédients sont réunis pour lancer sa boutique en ligne rapidement et sereinement.

Des contenus optimisés

L'IA révolutionne également la création de contenus optimisés pour le référencement naturel. Les outils SEO alimentés par l'IA, comme SEMrush ou Ahrefs par exemple, analysent les mots-clés et la structure des pages les mieux classées pour un sujet donné, afin de fournir des recommandations précises pour améliorer le positionnement de vos contenus. Les générateurs de blogs basés sur l'IA, tels que Jasper ou Writesonic, permettent de rédiger rapidement des articles de qualité, en s'appuyant sur des données pour identifier les thèmes et formats les plus performants. Il suffit en effet de saisir quelques mots-clés et paramètres pour que ces outils génèrent un contenu unique et optimisé. Les rédacteurs IA comme Copy.ai vont encore plus loin en créant des textes à la fois engageants pour les lecteurs et optimisés pour le SEO. Grâce à leur apprentissage, ils adaptent le ton et le style aux préférences de votre audience cible, tout en intégrant naturellement les expressions clés. En combinant ces différents outils, cela permet de renforcer votre stratégie de contenu et capter un trafic qualifié plus important depuis les moteurs de recherche.

Un marketing plus efficace ?

L'IA offre de nombreuses opportunités pour optimiser les stratégies marketing et améliorer leur efficacité. Les outils d'analyse permettent de traiter de grands volumes de données pour en extraire des insights pertinents et actionnables. En analysant finement le comportement des utilisateurs avec Google Analytics, leurs préférences et leurs interactions avec le site, l'IA peut aider à segmenter précisément les audiences et à personnaliser les messages et offres en fonction de chaque profil. Fini le marketing de masse, place à l'ultra-personnalisation pour des campagnes plus impactantes !

L'IA excelle aussi dans l'optimisation des campagnes publicitaires, via Google Ads notamment, grâce par exemple au ciblage intelligent et à l'ajustement en temps réel des enchères et des placements d'annonces...

Google dope ses Chromebook Plus à coup d'intelligence artificielle, ce que vous pouvez faire avec

Google gonfle ses Chromebook de nouvelles fonctionnalités à base d'intelligence artificielle. Les Chromebook Plus peuvent notamment faire appel à Gemini, mais aussi à d'autres fonctionnalités visant à nous simplifier la vie.

Il y a quelques jours, ASUS levait le voile sur une nouvelle version de son PC portable Vivobook S15, dopé à Copilot+. Du côté de chez Google, on est évidemment à l'affût en ce qui concerne l'IA, et c'est donc tout naturellement que le géant américain intègre à son tour de nouvelles fonctionnalités dans ses Chromebook. Des Chromebook bien spécifiques, dotés d'une nouvelle mention « Plus ».

Le plein d'IA (aussi) dans les Chromebook

C'était en fin d'année dernière, Google confirmant l'arrivée d'une nouvelle gamme de Chromebook, à la fiche technique optimisée, de manière à pouvoir accueillir de nouvelles fonctionnalités : les Chromebook Plus.

L'objectif est de changer l'image « bon marché » des Chromebook, et de viser désormais le haut du panier, avec des ordinateurs plus puissants et orientés premium. Parmi les partenaires du géant américain, on retrouve Acer, Lenovo, HP ou encore… Asus.



Aide à l'écriture, Gemini, Magic Editor….

Avec leurs composants optimisés, ces mêmes Chromebook Plus sont en mesure d'accueillir des fonctionnalités inédites, dont des outils basés sur la désormais indispensable intelligence artificielle. Les nouveautés mises en avant par Google concernent notamment « l'aide à l'écriture », laquelle sera intégrée directement au sein même du système, via une mise à jour à venir.

Comme son nom le laisse supposer, cette fonctionnalité est une aide à la rédaction, visant à assister (et non pas remplacer) l'auteur d'un mail, d'un article de blog, d'une publication sur un réseau social…

À cela s'ajoute l'outil Magic Editor (déjà présent sur les smartphones Google Pixel 8 que nous avons testés dans nos colonnes), qui va permettre de retoucher ses photos avec l'aide de l'IA. En plus s'ajoute la capture d'écran au format GIF, des fonds d'écran génératifs…

Enfin, l'application Gemini offrira elle aussi diverses fonctionnalités dopées à l'IA, pour l'écriture, la synthèse, la planification de rendez-vous…

À noter que les propriétaires d'un Chromebook Plus peuvent aussi bénéficier d'une année d'abonnement gratuit à Google One AI Premium.

Les chats peuvent être allergiques aux humains !



NOUS connaissons tous les problèmes que peut causer l'allergie aux chats : toux, respiration sifflante, éruption cutanée sur la poitrine ou le visage, démangeaisons des yeux, écoulements, éternuements… Il suffit pour les personnes souffrant de cette allergie d'éviter la source du problème, les chats, pour que ça aille mieux. Mais, ici nous parlons de chats qui sont allergiques aux humains. Les humains ne sont pas réellement allergiques aux chats eux-mêmes, mais aux sécrétions du chat, la salive, l'urine et les fragments de peau morte. C'est pour cela que cette allergie peut fonctionner dans l'autre sens aussi. En effet, les chats peuvent être allergiques à des cellules de la peau humaine, aux pellicules ou à la fumée des cigarettes. Les humains perdent la peau à un rythme étonnant, en remplaçant la couche externe presque chaque jour, cela signifie que la poussière de la maison est principalement composée de la peau humaine sèche et morte que votre chat inspire régulièrement et qui peut lui causer une allergie. Des études scientifiques ont montré que 0,5% des chats souffrent d'allergie aux humains, et dans les cas graves, cela peut conduire à l'effondrement du poumon et la mort.

Pourquoi l'odeur du café est-elle meilleure que son goût ?

POUR BEAUCOUP, l'odeur du café fraîchement moulu est le premier grand moment de la journée, et on est bien d'accord que le café, malgré qu'il soit savoureux, ne goûte pas aussi bon qu'il le sent. En 2012, les scientifiques ont affirmé avoir résolu ce mystère, Pourquoi l'odeur du café est-elle meilleure que son goût ?
Le fait d'avaler une boisson envoie une bouffée d'arôme jusqu'à l'arrière du nez de l'intérieur de la bouche, ce qui active un «second sens de l'odorat» dans le cerveau qui est moins sensible à la saveur, provoquant une sensation complètement différente.
Barry Smith, de l'Université de Londres, a déclaré: « Nous avons deux sens de l'odorat, un sens lorsque nous inspirons des odeurs de l'environnement externe, et l'autre lorsque l'air sort à travers le passage nasal pour être expiré par le nez. »
Le phénomène est dû au fait que, même si nous avons des capteurs sur notre langue, quatre-vingts pour cent de ce que nous considérons comme le goût nous parvient en réalité grâce à récepteurs d'odeur qui se trouvent dans notre nez.
Les récepteurs, qui relaient les messages nerveux à notre cerveau, réagissent aux odeurs différemment selon la direction dans laquelle ils se déplacent. « Prenez un fromage qui a une odeur répugnante comme l'Epoisses, » a exprimé le professeur Smith « Ça sent l'intérieur d'une chaussure d'entraînement d'un adolescent. Mais une fois qu'il est dans votre bouche, et que vous éprouvez l'odeur par le nez dans l'autre sens, il se révélera délicieux »

« J Indépendant LE SAVIEZ VOUS

NFL : Un ancien joueur meurt après une altercation avec la police consécutive à une tentative de cambriolage



États-Unis• L'ancien running back de Tampa Bay et des Raiders est mort à l'âge de 36 ans après avoir perdu connaissance dans une altercation avec la police. Il était suspecté d'avoir commis un cambriolage

L'ancienne star de NFL Doug Martin, qui avait pris sa retraite en 2019, est décédé samedi dernier. Suspecté d'avoir commis un cambriolage, l'ex-running back de Tampa Bay et des Raiders a perdu connaissance à la suite d'une altercation avec les policiers lors de son interpellation dans la banlieue de San Francisco.
Une ambulance l'a ensuite transporté à l'hôpital, où il est finalement décédé.
« Avant son décès, Martin avait été impliqué dans un cambriolage dans une résidence d'Oakland. Alors que les policiers tentaient de l'interpeller, une brève altercation a éclaté. Après son interpellation, Martin a perdu connaissance », a éclairé la police d'Oakland. Les agents impliqués ont été placés en congé administratif payé. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes exactes du décès.



Tampa Bay rend hommage à Doug Martin

Doug Martin avait marqué les esprits lors de son passage à Tampa Bay. L'équipe de NFL l'avait retenu parmi les 50 meilleurs joueurs de son histoire et a rendu hommage à sa légende sur ses réseaux.
« Nous sommes profondément attristés d'apprendre le décès soudain et inattendu de Doug Martin.
De sa saison record en tant que rookie en 2012 à ses multiples sélections au Pro Bowl au cours de ses six saisons avec les Buccaneers, Doug a laissé une empreinte durable sur notre franchise. »

Quatre projets fous pour tenter de détruire les tornades et les ouragans

Face à la nature•L'homme n'est pas resté passif face aux phénomènes climatiques dévastateurs que sont les ouragans et les tornades, redoublant d'une ingéniosité qui est jusqu'à ce jour restée vaine pour tenter de les maîtriser

LUNDI, une tornade a causé la mort d'une personne, blessé gravement quatre autres et provoqué d'importants dégâts à Ermont, dans le Val-d'Oise. Chaque année, dans le monde, tornades, ouragans, cyclones et autres typhons emportent des milliers de victimes. En moyenne, 24 morts directes et jusqu'à 11.000 indirectes par phénomène rien qu'aux Etats-Unis, selon la revue Nature. Alors forcément, face à ces monstres dévastateurs, l'homme a tenté d'agir pour remettre à sa place la nature en furie. Des expérimentations scientifiques, farfelues voire dangereuses qui n'ont, de toute façon, jamais rien donné. Le premier projet d'ampleur visant à influencer la puissance d'un ouragan a été lancé par les Etats-Unis, au sortir de la Seconde Guerre mondiale, sous le nom de « project Cirrus ». Un scientifique de la firme General Electric avait découvert qu'en introduisant de la glace carbonique dans un environnement contenant de l'eau surfondue, il pouvait la transformer en glace raconte la National oceanic and atmospheric administration (NOAA). Alors, avec l'aide du laboratoire de recherche naval et de l'armée, GE s'est dit que ça pourrait marcher sur un ouragan pour en modifier sa structure.

Glace carbonique, iodure d'argent, entonnoir…

Le 13 octobre 1947, un bombardier américain a donc survolé l'ouragan King pour l'ensemencer en balançant à l'intérieur près de 100 kg de glace carbonique. Le lendemain, les scientifiques ont en effet constaté des changements dans l'ouragan. Il s'était renforcé et avait changé de trajectoire pour venir frapper la Georgie, tuant une personne et provoquant d'importants dégâts, alors qu'il se dirigeait initialement vers l'océan. Abandonné, le projet Cirrus a laissé la place au projet Stormfury, mené toujours aux Etats-Unis, entre les années



1962 et 1983. Là encore, il s'agissait de venir ensemencer les cyclones, plus avec de la glace, mais avec de l'iodure d'argent.
« L'ensemencement ciblait les nuages convectifs situés juste à l'extérieur du mur de l'œil de l'ouragan afin de former un nouvel anneau nuageux qui concurrencerait la circulation naturelle de la tempête et l'affaiblirait », explique le NOAA. Après avoir testé l'idée sur quatre ouragans, les scientifiques ont compris que les ouragans ne contiennent pas assez d'eau surfondue pour que cela fonctionne. Et si des résultats ont parfois été observés, le NOAA rappelle qu'on ne sait pas s'ils étaient le fait des expériences d'ensemencement ou du comportement naturel des ouragans.

Prévoir la colère des volcans: l'Italie se penche sur les séismes pour anticiper les éruptions de l'Etna

Lorsqu'il s'agit de prévoir la survenue d'éruptions volcaniques, le ratio entre les tremblements de terre de faible magnitude et ceux de plus forte intensité est un indice précieux. Une étude italienne menée sur l'Etna confirme la pertinence de ce paramètre.



C'est ce qu'on appelle "danser sur un volcan"… En février dernier, les autorités siciliennes avaient dû gérer un étonnant afflux de skieurs dévalant les pentes de l'Etna en pleine éruption volcanique. Pour réaliser des clichés à partager sur les réseaux sociaux, des milliers de touristes inconscients n'avaient pas hésité à encombrer les routes et à braver les interdits.

À peine surpris par cette frénésie, les habitants de Catane, eux, cohabitent avec le volcan le plus actif d'Europe – au moins 135 épisodes majeurs, éruptifs ou sismiques, dénombré dans la région depuis l'Antiquité – entre "fatalisme, superstition et joie de vivre", comme l'a récemment documenté notre reporter Sébastien Desurmont (GEO Hors-Série n° 126, Dolce vita en Italie, avril-mai 2025).

Il faut dire que les quelque 315 000 habitants concernés peuvent désormais compter sur un allié de poids : l'observatoire etnéen de l'Institut national de géophysique et de vulcanologie (INGV). Au mois de juin, le matin où a démarré la dernière éruption en date, les géologues de l'institut avaient émis un avertissement. Mais les signaux émis par la "montagne vivante" s'avèrent parfois difficiles à décrypter.

30 km d'épaisseur à parcourir jusqu'à la surface

L'un des indices auxquels ils se fient n'est autre que la "valeur b", qui décrit le rapport entre les séismes de faible et de forte magnitude dans la croûte terrestre.

À mesure que le magma remonte jusqu'au sommet d'un volcan, ce ratio varie. Une équipe de l'INGV a donc développé une nouvelle méthode pour analyser ce paramètre (Marco Firetto Carlino et al. Science Advances, 8 octobre 2025).

En compilant deux décennies de données sismiques recueillies sur l'Etna, l'équipe italienne a constaté une corrélation "très forte" entre la valeur b et l'activité volcanique de l'Etna, a confié Marco Firetto Carlino, premier auteur de la publication, interrogé par le média de vulgarisation Live Science (19 octobre 2025).

Situé dans la zone de collision entre les plaques tectoniques africaine et européenne, le volcan surplombe une fracture verticale de la croûte terrestre, appelée faille décrochante, qui facilite la remontée du magma à la surface. Ce dernier parcourt un trajet sinueux de 30 kilomètres d'épaisseur, ponctué par plusieurs chambres magmatiques situées à différentes profondeurs.

Le magma fragilise la roche, favorisant les petits séismes

En général, les régions de la croûte terrestre comportant des chambres de stockage actives présentent une valeur b plus élevée, car le magma fragilise la roche, facilitant la survenue de petits séismes. À l'inverse, les régions les plus stables subissent davantage de grands séismes, car la force nécessaire pour briser la roche est plus importante. En suivant le ratio au fil du temps, les chercheurs devraient donc pouvoir suivre le mouvement du magma à travers la croûte profonde jusqu'à la première zone de stockage, puis jusqu'aux systèmes de stockage intermédiaires, et ainsi de suite jusqu'à la zone de stockage la moins profonde. Cette méthode pourrait ainsi aider les experts à estimer la chronologie des éruptions de l'Etna :

Suivre la valeur b offre un moyen efficace de retracer le mouvement du magma dans la croûte et d'évaluer l'évolution de l'état du volcan avant les éruptions. – Marco Firetto Carlino, INGV (Live Science).

Si la "Grande Mamma" constitue un cas d'étude idéal grâce à ses zones de stockage magmatique stratifiées et à son vaste registre sismique, les résultats pourraient également s'appliquer à d'autres volcans à travers le monde, suggèrent les auteurs.

Dans les laboratoires de recherche, d'autres pistes émergent. Tandis que des chercheurs américains tentent d'anticiper la colère des volcans furtifs, deux équipes du CNRS sont respectivement parvenues à prévoir les éruptions sous-marines en surveillant la température des "fumeurs noirs", et à sonder les entrailles d'un volcan – celui de la Soufrière en Guadeloupe – à une résolution inédite.

Parmi les indices étudiés, certains s'avèrent plus surprenants, comme la vitesse de fonte des glaciers, voire carrément insolites, à l'instar du comportement des chèvres…

Californie: l'invention d'une start-up rappelle le paradoxe de l'industrie pétrolière "décarbonée", toujours aussi dangereuse pour la planète



LA SART-UP Rondo Energy s'est associée avec une compagnie pétrolière californienne pour réduire son empreinte carbone, un projet controversé qui freinerait la transition énergétique de l'État américain. Ces derniers mois, le pétrole récupéré en Californie est l'un des plus sales du pays.

Récemment, Holmes Western Oil Corp's, l'une des 100 premières compagnies pétrolières de Californie, a remplacé l'une de ses chaudières à gaz naturel, utilisée pour extraire le pétrole du sol, par un complexe solaire associé à une batterie de 100 mégawatts/heure produite par Rondo Energy, rapporte Bloomberg.

Cette batterie permet à l'entreprise d'utiliser une énergie "verte" pour extraire son pétrole, à travers un nouveau procédé mis au point par la start-up. La batterie sert ainsi à chauffer des briques en argile avec de l'électricité pour générer de la vapeur, qui remplacera le gaz utilisé pour extraire le pétrole du sol.

L'utilisation de cette nouvelle technologie fait débat, car l'utilisation d'énergies vertes permet aux industries les plus polluantes, comme celle du pétrole, de continuer d'exister, et freine la transition énergétique vers un monde sans énergies fossiles. Une question particulièrement d'actualité en Californie. Depuis plusieurs mois, l'État américain, pourtant l'un des plus progressistes du pays, soutient indirectement son industrie pétrolière (parmi celles avec l'impact carbone le plus élevé des États-Unis) à travers le principe des crédits carbone.

LE SYSTÈME DES CRÉDITS CARBONE

Concrètement, avec le projet de Rondo Energy, une entreprise comme Holmes Western peut espérer émettre environ 13 000 tonnes de dioxyde de carbone de moins par an qu'en utilisant du gaz pour extraire son pétrole.

Ces "émissions non émises" pourront ensuite être revendues à des entreprises qui auraient dépensé l'intégralité de leur quota d'émission, leur permettant de polluer davantage. Ils peuvent également être utilisés plus tard par l'entreprise pour amortir ses propres émissions.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10

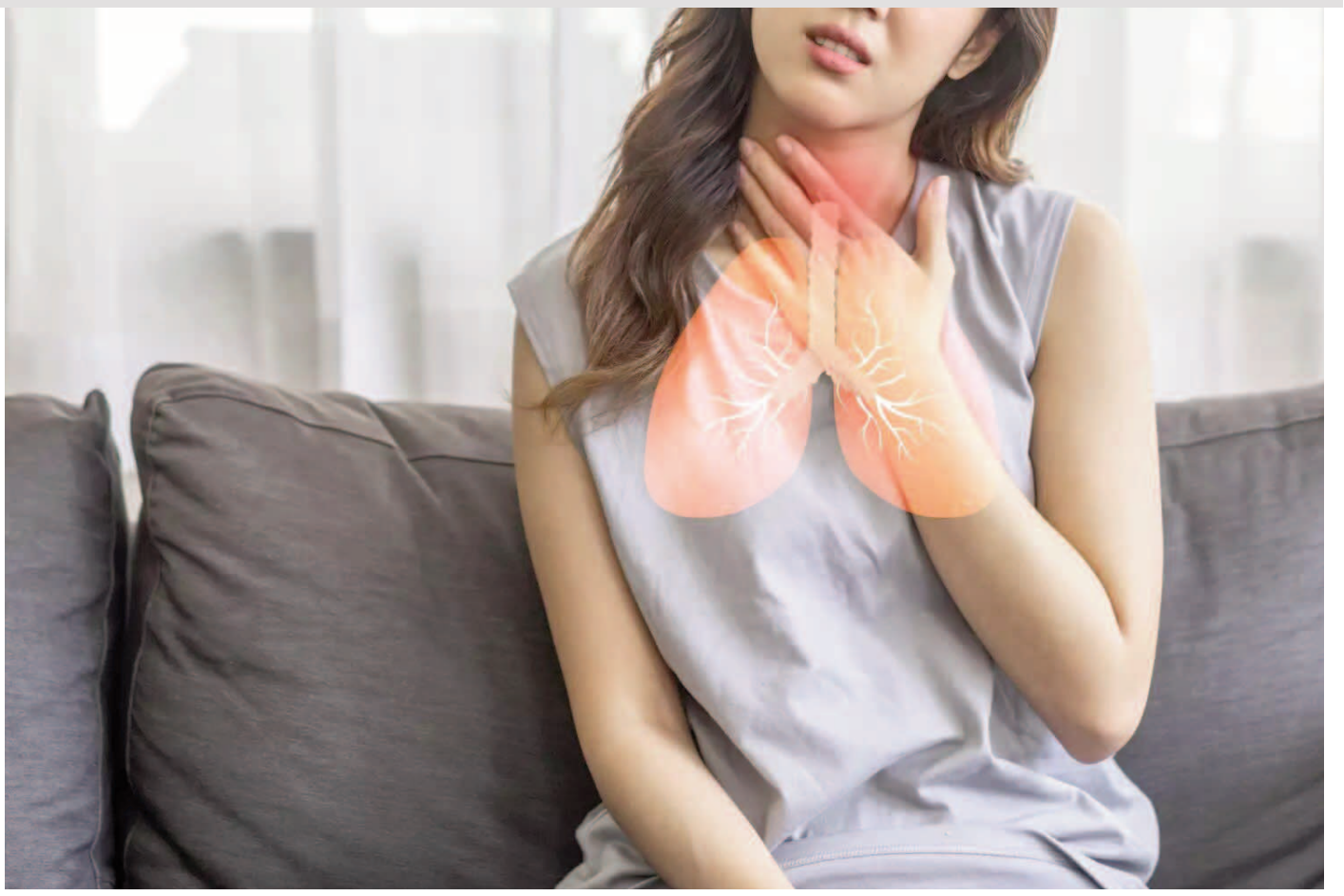
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2025
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Le pneumocoque est une grave bactérie qui peut être mortelle chez les personnes sensibles.

BIEN-ÊTRE



Pneumocoque : symptômes, vaccin, c'est quoi ?

On connait le terme mais toujours sa signification. On sait aussi souvent qu'il existe un vaccin contre le pneumocoque (obligatoire chez les enfants après la naissance) mais sans savoir contre quoi il protège vraiment. Voici l'essentiel à savoir sur le pneumocoque.

Définition : qu'est-ce que le pneumocoque ?

Les infections à pneumocoques sont dues à une bactérie appelée "Streptococcus pneumoniae" qui appartient au genre des streptocoques. Cette bactérie peut être présente au niveau de la bouche, du nez ou du pharynx sans pour autant rendre malade : on estime que 5 à 25% de la population sont porteuses de cette bactérie sans présenter de symptômes. Mais chez certaines personnes, cette bactérie peut se déplacer dans l'organisme et être responsable de nombreuses maladies affectant :

le système pulmonaire, ce qui peut entraîner une pneumonie,

les oreilles, ce qui peut causer une otite moyenne aiguë, particulièrement chez l'enfant,

les sinus, ce qui peut provoquer une sinusite, particulièrement chez l'adulte,

les enveloppes du cerveau et la moelle épinière, ce qui peut entraîner une méningite,

le sang (bactériémie, septicémie)

plus rarement, le péritoine (enveloppe qui tapisse l'abdomen, le pelvis et les viscères), ce qui peut entraîner une péritonite.

Les méningites sont la forme la plus grave de ces infections.

Est-ce mortel ?

"Le pneumocoque est une bactérie à l'origine d'infections graves (pneumonies, méningites) et de décès fréquents (presque 3 fois plus que les accidents de voitures en France), en particulier chez les jeunes enfants et les personnes âgées", indique l'Institut Pasteur. Le pneumocoque est la première cause de mortalité bactérienne en France chez l'adulte (10 décès/100.000 habitants chaque année). Par ailleurs, on estime que 10% des enfants atteints de méningite en décèdent.

Personnes à risque

L'infection à pneumocoque affecte plus souvent :

les jeunes enfants

les personnes âgées

les personnes souffrant d'une maladie chronique comme un diabète, une pathologie pulmonaire ou cardiaque, un alcoolisme...

les personnes immunodéprimées (atteintes d'un cancer ou d'une infection par le VIH) ou qui suivent un traitement diminuant leurs défenses immunitaires.

Contagion et transmission

Les pneumocoques sont contagieux et se transmettent d'humain à humain par des sécrétions (baisers, toux, éternuements, postillons, gouttes de salive infectée...) lors d'un contact direct, étroit et assez long (au moins d'une heure) avec la personne infectée par la bactérie ou porteuse du germe. Cette bactérie ne peut en aucun cas être transmise par l'eau ou par l'air.

Symptômes

Les symptômes du pneumocoque sont variables en fonction du type d'infection que la bactérie entraîne :

En cas de pneumonie : fièvre importante (39-40°C), frissons, toux sèche ou qui rejette du mucus jaune ou rouille, essoufflement, douleur thoracique intense, souvent d'un seul côté, sensation de malaise général.

En cas d'otite : douleur à l'oreille, fièvre supérieure à 38°C, sensation d'avoir une oreille bouchée, baisse d'audition, bourdonnements, écoulement de sécrétions jaunâtres par le conduit de l'oreille...

En cas de sinusite : congestion nasale avec écoulement clair ou purulent, douleur et sensation de pesanteur sous les deux yeux, parfois des maux de tête diffus, fièvre et sensation de malaise...

En cas de méningite : maux de tête intenses, intolérance à la lumière et/ou au bruit, nausées, vomissements, raideur de la nuque, teint gris ou marbré, courbatures importantes, grande fatigue, somnolence, confusion mentale, paralysies oculaires, convulsions...

En cas de bactériémie ou septicémie : douleurs abdominales, nausées, vomissements, diarrhées, fièvre persistante, frissons, augmentation de la fréquence respiratoire, hypotension...

Diagnostic

L'interrogatoire clinique et l'auscultation orientent le médecin vers le diagnostic du type d'infection. En cas de suspicion d'une pneumonie, un bilan infectieux et une analyse bactériologique des sécrétions broncho-pulmonaires complètent le diagnostic. On peut aussi prélever les urines pour retrouver des signes d'infection de certaines bactéries.

En cas de suspicion de méningite, une consultation en urgence doit être faite auprès du médecin traitant ou des urgences. La présence d'un symptôme de complication peut nécessiter une prise en charge hospitalière avec la réalisation d'une ponction lombaire (prélèvement de liquide céphalo-rachidien). L'analyse de ce liquide en laboratoire (aspect, nombre et type de cellules, biochimie, examen bactériologique direct et culture) confirmera le diagnostic de la méningite et déterminera le germe en cause. Parallèlement, une prise de sang sera faite et mise en hémoculture, une méthode destinée à établir le diagnostic biologique et étiologique de la présence de micro organismes dans le sang.

En cas de suspicion d'une bactériémie ou d'une septicémie, on réalise une prise de sang qui sera mise en hémoculture afin de déterminer la présence de bactéries infectieuses.

Traitement

Le traitement dépend du type d'infection :

En cas de pneumonie : le traitement nécessite l'utilisation d'antibiotiques afin d'éliminer la bactérie responsable de l'infection. Généralement, on utilise en première intention l'amoxicilline, ou la spiramycine ou la pristinamycine. Si les symptômes ne s'améliorent pas au bout de quelques jours, le médecin pourra être amené à changer d'antibiotique. Pour atténuer la fièvre, le médecin peut prescrire du paracétamol.

En cas d'otite : le recours aux antibiotiques est nécessaire si l'enfant a moins de 2 ans et si l'otite est purulente et douloureuse. Le médecin prescrira alors de l'amoxicilline (en association avec l'acide clavulanique si les symptômes ne s'améliorent pas au bout de 4 jours ou si l'otite purulente est accompagnée d'une conjonctivite). Si l'otite est congestive et si l'enfant a plus de 2 ans, la prise d'antibiotiques n'est pas utile. Pour améliorer le confort de l'enfant, le médecin peut prescrire un antalgique-antipyrétique (traitement pour soulager la fièvre).

En cas de sinusite : le traitement d'une sinusite bactérienne repose en sur l'utilisation de l'amoxicilline (antibiotique pris par voie orale) chez l'enfant et chez l'adulte.

Si les symptômes ne s'améliorent pas au bout de 3-4 jours, l'amoxicilline doit être prise en association avec l'acide clavulanique, un bêta-lactamine.

En cas de méningite : la méningite bactérienne exige un traitement antibiotique urgent. Le traitement est fait lors d'une hospitalisation. Le médecin met en place un premier traitement antibiotique en urgence après l'examen clinique, la prise de sang et la ponction lombaire, qui peut comporter plusieurs antibiotiques selon la sensibilité aux germes et à la résistance aux différents antibiotiques. Le traitement dure entre 1 et 3 semaines.

En cas de bactériémie ou de septicémie : le traitement repose sur l'utilisation d'antibiotiques (oxacilline, cloxacilline, vancomycine...) dont le type et la durée dépendent de plusieurs paramètres (localisations secondaires, porte d'entrée du sepsis, antécédents médicaux du patient, éventuelles pathologies chroniques, évolution clinique et microbiologique, âge du patient, allergies, résultat de l'antibiogramme...).

Vaccin contre le pneumocoque

pour prévenir l'infection par un pneumocoque : Prevenar 13®, Pneumovax®, Vaxneuvance®, Prevenar 20® (remboursés à 65% par l'Assurance maladie). Le vaccin pneumococcique est obligatoire pour les bébés nés depuis le 1er janvier 2018 avec 3 doses de vaccin à l'âge de 2, 4 et 11 mois. La vaccination est ensuite recommandée mais non obligatoire à partir de l'âge de 2 ans, pour les personnes à risque élevé d'infections sévères à pneumocoque, quel que soit l'âge :

personnes immunodéprimées ou atteintes de syndrome néphrotique ;

personnes porteuses d'une maladie prédisposant à la survenue d'infections invasives à pneumocoque :

maladie du cœur, insuffisance cardiaque ;

insuffisance respiratoire chronique, bronchopneumopathie obstructive, emphysème, asthme sévère, mucoviscidose ; insuffisance rénale ; maladie chronique du foie ; diabète ; brèche ostéoméningée, implant cochléaire ou candidats a une implantation cochléaire drépanocytose.

La vaccination peut être réalisée chez le médecin en cabinet de ville, en pharmacie, à l'hôpital ou en PMI (pour les enfants jusqu'à 6 ans), ou dans un laboratoire de biologie médicale. Elle peut également être réalisée dans un centre de vaccination public.

Dans ce cas, la prescription, la délivrance du vaccin et la vaccination s'effectuent sur place.

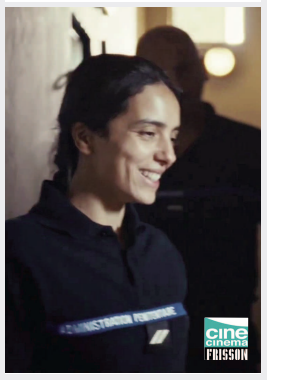








JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Série policière - Etats-Unis 2022 — TF1
S.W.A.T.

21h00 Téléfilm policier - France 2024 — France 2
Candice Renoir

21h00 Magazine de société - France 2025 — 6ter
Patron incognito

21h00 Football : Ligue des champions — CANAL+
Sporting Club Portugal / Marseille

20h50 Jeu - 2024 — W9
France
Show Me Your Voice

20h55 Drame — CINE + FRISSON
France - 2023
Borgo

21h05 Film d'aventures — 6ter
Etats-Unis - 2016
Le livre de la jungle

21h00 Film d'aventures - France 2025 — CINE + PREMIER
Moon le panda

21h50 Football Ligue des champions — CANAL+ SPORT
Real Madrid - Juventus Turin

21h00 Cinéma - France 2024 — CINE CINEMA
Maria

20h50 Comédie policière — CANAL+ family
Etats-Unis - 2004
Starsky et Hutch

21h15 Comédie — TMC
France - 2021
Permis de construire

21h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série hospitalière (France - 2024)
Saison 3 - Épisode 1/2

Hippocrate

Après l'incident éprouvant survenu durant sa garde nocturne dans le bâtiment désaffecté « California », Arben s'efforce de persuader Chloé de transférer les patients vers le service des urgences. La situation atteint un point critique lorsque le docteur Brun apprend que ses collègues ont accepté d'admettre plusieurs résidents d'un Ehpad, malgré une capacité d'accueil déjà saturée. Furieux, il confronte Muriel dans une discussion houleuse, dénonçant cette décision qu'il juge irresponsable.

22h30
Série fantastique (France - 2025)
Saison 1 - Épisode 1/2

Les Sentinelles

En avril 1915, huit mois après le début de la Première guerre mondiale, l'armée allemande a rapidement conquis le nord de la France. La situation est critique pour les forces françaises. Après avoir été grièvement blessé, le soldat français Gabriel Ferraud est sélectionné pour suivre un programme spécial visant à créer une unité de soldats améliorés.

| HORAIRES DES PRIÈRES | ANNABA | | | | | CONSTANTINE | | | | | ALGER | | | | | OUARGLA | | | | | CHLEF | | | | | MOSTAGANEM | | | | | ORAN | | | | |
|---|
| | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| | 05:09 | 12:13 | 15:18 | 17:43 | 19:07 | 05:14 | 12:18 | 15:23 | 17:48 | 19:12 | 05:28 | 12:32 | 15:38 | 18:03 | 19:26 | 05:19 | 12:23 | 15:33 | 17:58 | 19:18 | 05:35 | 12:39 | 15:44 | 18:10 | 19:33 | 05:39 | 12:44 | 15:49 | 18:15 | 19:38 | 05:43 | 12:47 | 15:53 | 18:18 | 19:41 |

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8321 — MERCREDI 22 OCTOBRE 2025
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	26°	19°
Oran	25°	20°
Constantine	26°	11°
Ouargla	33°	18°

CANDR INFANTILE

La CNAS s'engage pour la radiothérapie gratuite

Une avancée majeure vient d'être franchie dans la prise en charge des enfants atteints de cancer, suite à la signature d'une convention de partenariat, hier à Alger, entre la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS) et plusieurs établissements spécialisés présidée hier par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, accompagné du ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudène.

Le Pr Adda Bounedjar, président du comité national de prévention et de lutte contre le cancer, a qualifié cette journée d'»historique., estimant qu'elle marque un tournant dans la mise en œuvre des instructions du président Abdelmadjid Tebboune. Ce dernier avait donné des directives suite à sa rencontre avec le comité concernant la nécessité d'assurer une prise en charge gratuite des enfants atteints de cancer, en particulier pour les traitements de radiothérapie. Cette convention, qui réunit des hôpitaux publics et privés des wilayas d'Alger, Oran, Blida, Constantine et Tizi Ouzou, s'inscrit ainsi dans une démarche nationale, avec pour objectif de garantir aux enfants atteints de cancer un accès équitable à des soins de haute qualité.

Le Pr Bounedjar a précisé que le comité avait transmis au chef de l'Etat les préoccupations des familles et des professionnels de la santé concernant les difficultés rencontrées dans l'accès à ces soins spécialisés. «Cette revendication, portée depuis plusieurs années par les parents et le personnel médical, a trouvé une réponse immédiate du président de la République, qui a instruit le ministère du Travail, à travers la CNAS, d'assurer la prise en charge effective de cette catégorie de malades», a-t-il déclaré.

A l'issue de cette rencontre, une commission de travail conjointe a été mise en place, regroupant le comité national, la CNAS ainsi que les services de radiothérapie et de pédiatrie spécialisés. Elle a élaboré un protocole unifié de traitement, applicable à la fois dans le secteur public et dans le privé, garantissant la même qualité de soins à tous les enfants, quel que soit le lieu de leur prise en charge.


Une avancée majeure.

Le Pr Bounedjar a souligné que «chaque année, notre pays enregistre entre 1 500 et 2 000 nouveaux cas de cancer pédiatrique. Cette convention n'est pas un acte administratif de plus, c'est un message d'espoir adressé aux enfants et à leurs familles, souvent confrontés à des souffrances psychologiques et matérielles considérables».

Il a tenu à préciser que le dispositif est effectif dès à présent, expliquant que les parents d'enfant atteint de cancer pourront désormais se rapprocher de leur médecin traitant pour constituer un dossier médical, qui sera examiné dans le cadre des réunions de concertation pluridisciplinaires (RCP) au sein des établissements concernés. Une fois validé, le dossier donnera lieu à une prise en charge financière totale par la CNAS.

Le président du comité a également précisé que «cette mesure allait considérablement soulager les familles et améliorer les chances de guérison, rappelant que lorsque les traitements sont administrés à temps, le taux de rémission chez les enfants peut atteindre 80 à 90 %».

De son côté, le directeur général de la CNAS, Nadir Kouadria, a indiqué que cette opération est également marquée par une modernisation numérique du processus, expliquant qu'»un portail digital sera mis en place pour faciliter les échanges entre la CNAS, les établissements de santé et les commissions de suivi. Ce dispositif permettra une gestion transparente et rapide des dossiers, tout en assurant une meilleure coordination entre les différentes parties prenantes».

CONTINUITÉ ET MODERNISATION DES SERVICES

Pour sa part, le ministère du Travail a souligné que cette initiative traduit la volonté politique de l'Etat de renforcer le rôle de la sécurité sociale en tant qu'outil d'équité et de solidarité. Elle vise à répondre efficacement aux besoins des assurés et à redonner espoir aux familles touchées par la maladie d'un enfant.

Cette politique de santé publique s'inscrit dans une vision globale impulsée par le président de la République. Elle repose sur la gratuité des soins, y compris pour les pathologies complexes et coûteuses, sur la modernisation des infrastructures sanitaires à travers la création de nouveaux centres anti-cancer et sur la gouvernance du système de santé dans une logique de proximité et d'efficacité. Elle met également l'accent sur le développement de la recherche scientifique, la valorisation des compétences nationales et la reconnaissance du rôle du personnel médical, au cœur d'un modèle de santé plus humain et plus performant.

Afin de garantir la continuité des soins, des mesures urgentes ont été prises pour remettre en service les accélérateurs linéaires dans les meilleurs délais. Le ministère a renforcé la coordination avec les secteurs de l'industrie pharmaceutique et du commerce extérieur, tout en mettant en place un «couloir vert» destiné à faciliter l'importation des pièces de rechange et des équipements techniques indispensables.

Le développement du réseau national de radiothérapie se poursuit également, avec la création de nouveaux services dans les centres anti-cancer de Chlef, Laghouat, Médéa, Béjaïa et Tiaret, ainsi que l'intégration de structures similaires dans les hôpitaux de 240 lits nouvellement ouverts.

Ces efforts visent à rapprocher les soins des citoyens et à réduire les déplacements coûteux à l'étranger.

Sihem Bounabi

ALGÉRIE–JORDANIE

Relance des groupes d'amitié

A GENÈVE, dans le cadre de la 151e assemblée de L'union interparlementaire (UIP) qui se tient du 19 au 23 octobre , Azzouz Nasri, président du Conseil de la Nation algérien, et Faisal Akef Al-Fayez, président du Conseil des Notables du Royaume hachémite de la Jordanie, ont eu hier un entretien bilatéral. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du Conseil de la Nation.

Les discussions ont porté, selon la même source, sur l'état des relations « fraternelles et exemplaires « entre l'Algérie et la Jordanie, ainsi que sur les perspectives de renforcement de la coopération entre leurs institutions législatives. Les deux responsables ont exprimé leur haute appréciation des relations politiques existantes et réaffirmé la volonté de leurs gouvernements respectifs de porter cette coopération à des niveaux supérieurs de concertation et de coordination, au service des intérêts communs des deux peuples frères. Par ailleurs, ils ont souligné la nécessité de dynamiser les échanges parlementaires à travers la réactivation des groupes d'amitié, le partage d'expériences et la coordination des positions au sein des instances internationales comme l'UIP. Sur le plan arabe, les deux hommes ont réaffirmé leur soutien indéfectible à la cause palestinienne et à l'autodétermination du peuple sahraoui, marquant ainsi leur engagement commun sur des dossiers géostratégiques.

Aymen D.

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune nomme de nouveaux conseillers

LE PRÉSIDENT de la République a signé deux décrets importants concernant la fin de fonctions et la nomination de nouveaux conseillers auprès de la Présidence. Ces décisions, publiées dans le dernier numéro du Journal officiel du 14 octobre, marquent un remaniement dans l'entourage présidentiel. Le premier décret met fin aux fonctions de M. Boualem Boualem, qui occupait le poste de conseiller auprès du Président de la République, chargé des affaires juridiques et judiciaires, des relations avec les institutions, des enquêtes et habilitations. Par ailleurs, trois nouvelles nominations ont été officialisées. Mohamed Hammouche est nommé conseiller chargé des affaires juridiques et judiciaires, reprenant ainsi les responsabilités laissées vacantes par M. Boualem. Nasreddine Bentifour devient conseiller en charge de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle et de la culture, des secteurs stratégiques pour le développement national. Enfin, Farid Yaici est nommé conseiller chargé des finances, des banques, du budget, des réserves de change, des marchés publics et des paiements internationaux, un rôle crucial dans la gestion économique et financière du pays.

M. D.

DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

Ajustement du programme dans plusieurs communes de Tipasa et d'Alger

LE PROGRAMME de distribution d'eau potable va enregistrer un ajustement à partir d'aujourd'hui mardi jusqu'à jeudi prochain dans plusieurs communes des wilayas de Tipasa et d'Alger, en raison de travaux de maintenance au niveau de la station de Fouka 2, a indiqué un communiqué de la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL). Selon le communiqué, la société chargée de l'exploitation de la Station de dessalement d'eau de mer (SDEM) de Fouka 2 a programmé des travaux de mardi à jeudi, entraînant un arrêt total de la production durant cette période. Ce qui va occasionner une modification du programme de distribution dans neuf communes de la wilaya d'Alger et six dans celle de Tipasa. Dans la wilaya d'Alger, cet ajustement touchera les communes de Zéralda, Maalma, Rahmania, Staoueli, Aïn Benian, Hammamet, Cheraga et Souidania, où le programme de distribution sera partiellement modifié, tandis que pour la wilaya de Tipasa, les communes concernées sont Douaouda, Fouka, Bou Ismail, Khemisti, Bouharoun et Aïn Tagourait.

S. N.